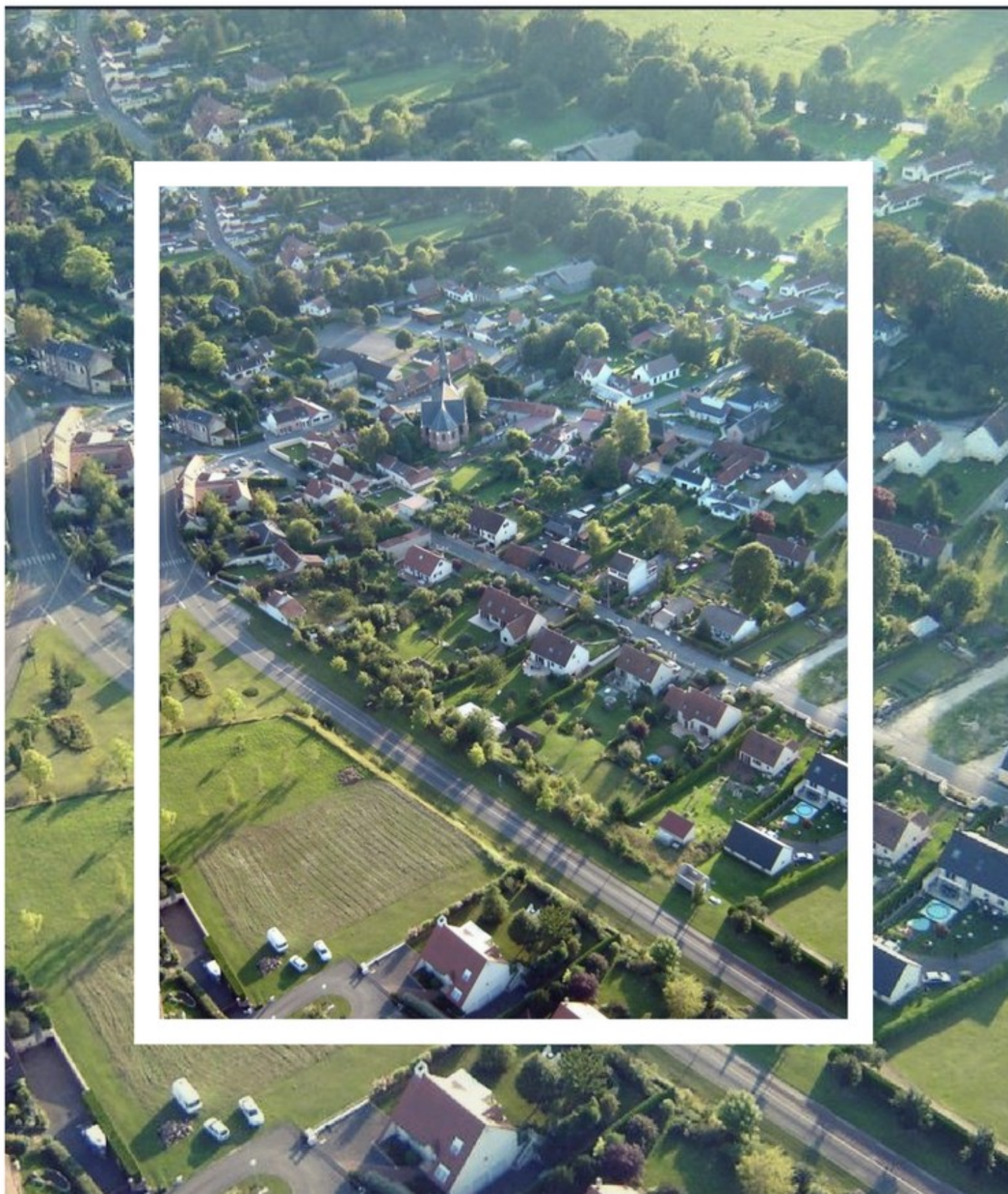




LE LIEN

n°44
janvier 2018

Bulletin municipal de Plachy-Buyon



An aerial photograph of a village, likely Plachy, showing a central church with a tall spire, a main road, and surrounding residential buildings and green spaces.

VŒUX DU MAIRE3

BUDGET COMMUNAL.....6

TRAVAUX.....8

BUYON.....9

INFOS PRATIQUES.....10

CE QUI A CHANGÉ EN 2017...16

ÉLECTIONS.....20

ÉTAT CIVIL.....22

ALSH.....23

LES ÉCOLES.....24

ÇA C'EST PASSÉ À PLACHY..28

LES ASSOCIATIONS.....42

**LES COMMERÇANTS ET
ARTISANS.....68**

HORAIRES DES BUS69

AGENDA70

Monsieur le conseiller départemental,
Mesdames et messieurs les maires et élus,
Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie,
Mesdames, messieurs,
Chers amis,



Permettez-moi d'abord d'excuser celles et ceux qui regrettent de ne pouvoir être présents parmi nous et en particulier :

- Monsieur Jean-Claude LECLABART, député
 - Madame Brigitte LHOMME, conseillère régionale et départementale,
 - Madame DUVIVIER, maire de St-Sauflieu, Monsieur HESDIN maire d'Hébécourt,
 - le père DAMAY, curé de la paroisse,
- qui sont engagés dans d'autres manifestations.

Je salue maintenant :

- Monsieur Pascal BOHIN, conseiller départemental, maire de Conty,
 - Monsieur CORNIQUET, maire de Bacouël et président du syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée de la Selle,
 - Monsieur DUSSART, maire de Vers sur Selle,
 - le Lieutenant BERNARD, commandant la COB de gendarmerie de POIX de PICARDIE,
- qui nous font l'honneur d'assister à cette manifestation bien établie maintenant mais retardée quelque peu d'une semaine par rapport aux calendriers antérieurs.

Au nom de tout le conseil municipal je vous présente tous nos vœux de santé principalement, de bonheur et de réussite pour l'année 2018. Nos pensées iront également vers les familles de ceux qui nous ont quittés en 2017, en particulier monsieur René BUTTIN, monsieur LEGRAND Olivier, monsieur André DUBERT, monsieur Roland FONGUEUSE, monsieur et madame BOITELLE, madame Christiane BELLARD, madame Colette WILLOT, monsieur Alain BOURGEOIS et madame CAHUZAC Georgette.

Les occasions de nous réunir en grand nombre, à l'exception du repas républicain du 13 juillet, n'étant pas fréquentes et même si vous avez pu vous rendre compte du travail de vos élus locaux (site internet, Plachy-Buyon infos, panneaux d'affichage...) je profite de ce moment pour relater quelques évènements qui ont marqué la vie du village en 2017.

Après les travaux d'enfouissement d'une partie du réseau d'assainissement vous avez tous constaté la déformation de la rue du Commandant Dodart m'ayant obligé à réduire la vitesse à 30 km/heure pour des raisons évidentes de sécurité. Il s'agit d'une malfaçon importante qui oppose les experts de l'étude géologique préalable et ceux de l'entreprise qui a réalisé les travaux. Tant que la responsabilité des uns ou des autres ne sera pas établie, la compagnie d'assurance impliquée ne financera pas les travaux de réfection. Bien entendu je suis intervenu auprès de l'agence routière du conseil départemental propriétaire de la voirie pour obtenir un appui et une remise en état, même partielle aux endroits les plus critiques mais sans résultat pour l'instant.

A Prouzel la rue Ernest Cauvin commence à présenter quelques déformations. Les travaux sur la commune de Bacouël vont commencer. Je rappelle à ce sujet que les propriétaires, du fait de la présence de la canalisation, doivent raccorder leur habitation dans un délai de deux ans à compter de la mise en service de la nouvelle station d'épuration, soit le 1er février 2017, et que ces travaux sont subventionnés sous certaines conditions.

Une taxe de raccordement au réseau d'un montant de 300 euros est perçue à cette occasion. J'en profite également pour rappeler à tous les habitants, raccordés ou futurs raccordés au réseau, l'interdiction de jeter tampons, lingettes, corps gras sous toutes les formes, hydrocarbures, gravats, graviers dans le tout-à-l'égout mais aussi dans les conduites d'eau pluviale du réseau unitaire qui endommagent les installations. Une pompe de refoulement est actuellement en panne du fait de ces rejets. Un peu de civisme évitera des désagréments plus graves et réduira les frais de fonctionnement.

Nous avons prévu de remplacer la conduite d'eau potable entre la mairie et la place du Petit Plachy qui fuit régulièrement et demandé les subventions nécessaires à l'agence de l'eau Artois-Picardie. Compte tenu des restrictions budgétaires imposées par l'Etat nous n'avons toujours pas la certitude que les crédits annoncés seront débloqués au début de cette année.

Des agrès supplémentaires ont été achetés pour le terrain de jeu (araignée et toboggan pour les plus grands). Leur mise en place est retardée du fait de l'installateur. Tout devrait rentrer dans l'ordre au printemps, période plus favorable pour l'utilisation par les enfants mais aussi pour réduire les dégradations de la pelouse par le passage des engins nécessaires.

Les trois appartements face à la mairie sont en voie d'achèvement. Il s'agit de deux T2 pour le rez-de-chaussée et d'un T4 à l'étage. L'OPSOM en est le gestionnaire par un bail emphytéotique conclu avec la communauté de communes Somme Sud-Ouest à Poix de Picardie. Initialement fixé à 50 ans pendant toute la phase préliminaire à la construction il a été porté à 59 ans sur demande de l'OPSOM pour raison d'amortissement. A aucun moment l'avis du conseil municipal n'a été sollicité car, il faut le rappeler, à l'issue de ce bail le terrain et la construction deviendront propriété de la commune.

Qui se souviendra de cela dans presque 60 ans?

Un permis d'aménager a été sollicité par un promoteur immobilier sur un terrain bordant le CD 162 en direction de Saint-Sauflieu. L'autorisation des services de l'Etat est attendue pour la fin janvier 2018. Dans cette hypothèse ce sont 38 parcelles libres de tout constructeur qui seront offertes à la vente avec aménagement des voies et réseaux divers, ainsi que deux lots pour la construction de dix logements locatifs par un bailleur social. Des travaux en perspective donc pour les années qui vont suivre.

Le démoussage de la toiture de l'église a été réalisé par une entreprise spécialisée compte tenu des risques potentiels. Les autres bâtiments communaux seront nettoyés ultérieurement, les règles définies par le règlement HSCT ne permettant pas de le faire réaliser par les employés communaux.

Un défibrillateur est posé depuis peu sous le préau de l'école. Nous avons estimé que c'était l'endroit le mieux adapté, à proximité de la salle polyvalente où se déroulent toutes les manifestations, et de l'école car l'appareil est adaptable pour les enfants. Son utilisation est simple. Il suffit de suivre les instructions données oralement par l'appareil. Gageons qu'il n'y aura jamais d'occasion pour l'utiliser.

Vous allez être plus ou moins concernés par la suppression de la taxe d'habitation annoncée épisodiquement par les médias. A en croire les affirmations données, l'Etat doit compenser à l'euro près les sommes qui ne seront pas perçues par les communes. J'espère que la promesse sera tenue car cela représente 33% des recettes fiscales pour notre village. C'est une vraie interrogation pour tous les maires de France en ce qui concerne la provenance des sommes de cette compensation. Mais rassurez-vous je ne proposerai pas au conseil municipal d'augmenter vos impôts d'un pourcentage équivalent.

L'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal se poursuit et devrait être soumis aux autorités de tutelle avant la fin de cette année.

En ce qui concerne l'ancienne maison d'Anny une étude est en cours avec un cabinet spécialisé pour déterminer la faisabilité, évoquée il y a quelque temps déjà, d'une structure destinée à la petite enfance ou s'orienter vers des petits appartements pour la location. A ce jour les résultats ne sont toujours pas connus.

Pour faire suite à la demande des habitants du hameau de Buyon et de la concertation avec le conseil municipal qui s'en est suivie, la vitesse va être limitée à 30 km/h dans la traversée du village et un panneau « Stop » va être implanté à l'intersection de la rue d'Hébécourt avec la grande rue. Espérons que les automobilistes en transit depuis et vers Amiens en tiendront compte pour améliorer la sécurité. La signalisation adéquate est en cours de pose et j'ai pris un arrêté pour la rendre légale et permettre l'intervention de la gendarmerie.

Après un an de fusion de l'ancienne communauté de communes du Contynois avec celles de Poix de Picardie et de Oisemont, la nouvelle CC2S0 regroupe quelque 121 communes. Outre l'importance des distances kilométriques à effectuer lors des réunions délocalisées sur l'ensemble du territoire, que ne compense pas la dématérialisation, j'estime que nous perdons peu à peu le contact avec cette nouvelle structure, les conseils communautaires dont nous sommes membres Martine FAUQUEMBERGUE et moi-même n'étant sollicités que pour entériner, trop rapidement et sans concertation préalable, les travaux des commissions mises en place.

Le comité des fêtes et les diverses associations sportives et culturelles animent toujours autant notre village, que ce soit pour les plus jeunes ou les aînés. Merci à tous ceux – cela m'évite l'écriture inclusive - qui œuvrent dans ce sens, à Frédéric CHIVOT la cheville ouvrière du comité des fêtes et à son équipe. Un merci tout particulier à Marie-Thérèse LERMITTE et à Jeanine LEMOINE pour leur engagement remarquable dans le Téléthon, à tous ceux qui donnent de leur temps pour les distributions des périodiques, bulletins d'information, tracts ou autres, aux présidents d'associations et à leur « staff » bénévole qui contribuent au rayonnement de notre village et le rendent attractif.

Merci aux personnels administratifs et techniques pour leur action au quotidien mais en particulier à madame Sabrina LAADJAL pour la conception et l'innovation dans la prochaine revue « Le Lien » qui vous sera distribuée prochainement.

Merci également à l'ensemble du conseil municipal et à mes adjoints qui travaillent en bonne entente, avec efficacité chacun dans leur domaine d'attribution, aux membres extérieurs des différentes commissions (CCAS, liste électorale, impôts, bibliothèque..) pour leur participation active et reconnue.

Merci aux professeurs des écoles du regroupement pédagogique pour leur disponibilité, à l'écoute des difficultés des élèves et qui les préparent sérieusement pour leur intégration future au collège.

J'invite maintenant les nouveaux habitants qui le souhaitent et tous les présidents d'associations présents, à nous rejoindre pour se présenter chacun à leur tour ou préciser le fonctionnement de leurs amicales.

Je vous réitère tous mes vœux. Que cette année 2018 soit la meilleure possible pour chacun de vous. Nous allons pouvoir les échanger autour de la traditionnelle galette des rois et du verre de l'amitié que l'ensemble de la municipalité a le plaisir de vous offrir.



Lionel NORMAND
Maire de Plachy-Buyon



Budget Communal réalisé en 2017

Taux des taxes locales :

	2014	2015	2016	2017	Moyenne départementale
Taxe d'habitation	10,89%	10,89%	11,89%	11,89%	29,22%
Taxe foncière bâti	13,76%	13,76%	13,76%	13,76%	25,44%
Taxe foncière non bâti	21,78%	21,78%	21,78%	21,78%	41,83%
CFE	11,73%	11,73%	11,73%	11,73%	

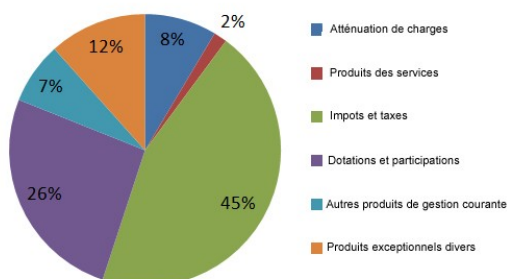
Section fonctionnement :

Recettes	
Atténuation de charges (Remboursements maladie, CAE...)	59 129,44 €
Produits des services (Remboursements énergie pour mise à disposition des bâtiments communaux à la Com de com, PVR...)	10 989,55 €
Impôts et taxes (Contributions directes et taxes locales, redevance pylones...)	310 035,76 €
Dotations et participations (DGF, subventions collectivités locales, Fonds national de taxe professionnelle...)	179 391,03 €
Autres produits de gestion courante (Locations salle communale...)	50 569,75 €
Produits exceptionnels divers	80 316,00 €
TOTAL	690 431,53 €

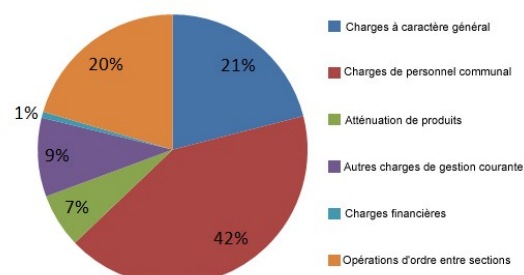
Dépenses	
Charges à caractère général (dépenses d'électricité, télécommunication, petits équipements, fournitures administratives, entretien de bâtiments et terrains, fêtes et cérémonies...)	116 472,26 €
Charges de personnel communal (payes, charges sociales, cotisations...)	232 201,94 €
Atténuation de produits (Reversement sur FNGIR)	35 904 €
Autres charges de gestion courantes (Indemnités élus, Versements aux organismes de regroupement, CCAS, subventions aux associations...)	52 314,59 €
Charges financières (Intérêts d'emprunt...)	3 961,37 €
Opérations d'ordre entre sections	113 508,88 €
TOTAL	554 363,04 €

Excédent de fonctionnement 2017 : 690 431.53 - 554 363.04 = 136 068.49

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



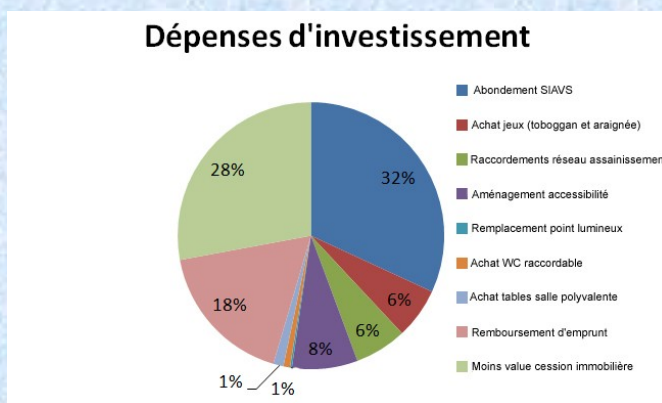
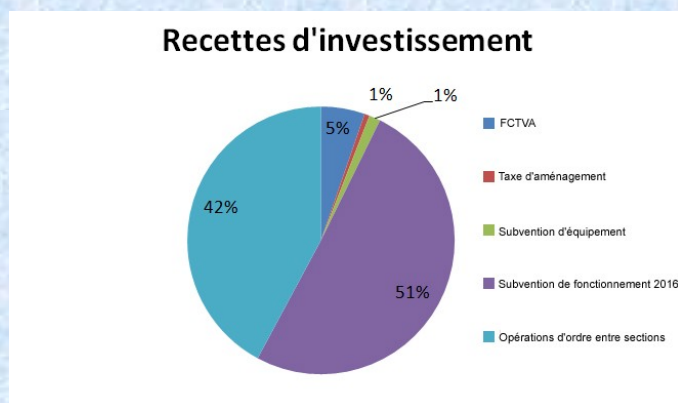
Section investissement :

Recettes	
FCTVA	14 268,88 €
Taxe d'aménagement	1 642,21 €
Subventions d'équipement	3 696,00 €
Subvention de fonctionnement 2016	136 226,72 €
Opérations d'ordre entre sections	113 508,88 €
TOTAL	269 342,69 €

Dépenses	
Abondement SIAVS	37 934,40 €
Raccordement bâtiments publics au réseau collectif d'assainissement	7 313,65 €
Aire de jeux	7 490,72 €
Aménagement accessibilité	9 488,52 €
Remplacement point lumineux éclairage public	270,25 €
Achat cabine raccordable	954,00 €
Achat tables salle polyvalente	1 471,20 €
Remboursement d'emprunt	20 851,15 €
Moins value cession immobilière	33 208,88 €
TOTAL	118 982,77 €

Excédent d'investissement 2017 : 269 342.69 - 118 982.77 = 150 359.92

Résultat de l'exercice 2017 : 136 068.49 + 150 359.92 = 286 428. 41 €



Subventions versées en 2017 :

Article	Nom de l'association	Montant de la subvention
657362	CCAS	3000
6574	Amicale des aînés	200
6574	Association de pêche	120
6574	Association des chasseurs	120
6574	Association des donneurs de sang	120
6574	Association des parents d'élèves de Plachy	120
6574	Basket Conty	200
6574	Club gymnastique	120
6574	Club tennis	300
6574	Association badminton	120
6574	Fondation du patrimoine	50
6574	La prévention routière	30
6574	Le souvenir français	50
6574	Comité des fêtes	600
6574	AS Prouzel/Plachy	120
6574	Union Nationale des Anciens Combattants	120
6574	Croix de guerre	30
6574	Danse moderne	120

Travaux

Point sur les travaux en 2017

Après deux années, 2015 et 2016, marquées par les importants travaux d'assainissement et la construction de la nouvelle station d'épuration, relatés dans les précédentes éditions du « Lien » ainsi que dans les divers « Plachy-Infos », l'année 2017 a été marquée par une pause relative.

Les travaux d'assainissement se sont déroulés sur la commune voisine de Prouzel qui a été raccordée partiellement au réseau. En 2018 c'est la commune de Bacouël qui doit être raccordée en totalité à la station d'épuration. En 2019 notre commune devrait connaître une nouvelle phase de travaux de raccordement.

La nouvelle station a été mise en service en décembre 2016 avec une phase d'essais puis officiellement le 01 février 2017. Etant prévue pour 2500 équivalents habitants, il est évident qu'elle fonctionne actuellement en sous-capacité. L'ancienne station rue du Moulin, quant à elle, a été démolie en début d'année.

Juste en face de la mairie, l'Opsom, bailleur social, a entrepris la construction de 3 logements ; ces travaux sont en cours de finition, et ont inévitablement généré quelques gênes vis-à-vis de la circulation routière rue du Commandant Dodart.

Certains auront pu remarquer, courant décembre, qu'une entreprise effectuait des travaux de démoussage sur la couverture de l'église. Ces travaux s'inscrivent dans un plan plus global de démoussage des bâtiments communaux qui se poursuivra en 2018. L'église a été retenue en priorité lors d'un conseil municipal à cause de la présence importante de mousses qui finissaient même par obstruer les gouttières.



NOUVELLE SIGNALISATION ROUTIERE AU HAMEAU DE BUYON

A la demande de plusieurs habitants du hameau qui signalaient des incivilités croissantes des automobilistes traversant le village, une réunion à laquelle étaient conviés tous les Buyonnais, s'est tenue le 2 octobre 2017 à 19 heures dans la salle des mariages de la mairie avec le conseil municipal.

Rappels des faits :

Après la réfection des murs de la mare, la chaussée a été réduite à une seule voie avec mise en place de la signalisation adéquate (vitesse limitée à 30 km/h) en donnant priorité de passage sur cette voie aux véhicules se dirigeant vers Amiens. La vitesse et la priorité des véhicules n'étant pas systématiquement respectées il était souvent constaté un croisement de voitures sur le trottoir à hauteur de la mare.

Depuis la construction du nouvel hôpital Sud d'Amiens, la circulation de transit s'est accrue à certaines heures (matin et fin d'après-midi) par des véhicules voulant éviter l'encombrement, dans les deux sens, du barreau puis de la route de Paris en direction de Dury, Hébécourt, St-Saufliou...

Un radar pédagogique, prêté par la compagnie d'assurances Groupama, a été mis en place durant la semaine du 12 au 18 juin 2017 pour déterminer les mesures envisageables et sécuriser davantage la traversée du hameau.

Mesures prises :

Au vu des informations fournies par le radar pédagogique (heures de pointe, excès de vitesse enregistrés, nombre de véhicules...) une étude de faisabilité a été demandée au service voirie de la communauté de communes somme-sud-ouest afin de mettre en place soit des chicanes, soit des ralentisseurs (coussins berlinois) ou de réduire totalement la vitesse à 30 km/h dans tout le village ou encore de créer un sens unique dans la grande rue.

Eu égard aux avantages et inconvénients de chaque solution proposée la majorité des habitants du hameau, présents ou ayant fait part de leurs idées, ont souhaité une limitation générale de la vitesse à 30 km/h dans toute l'agglomération et l'implantation d'un panneau « Stop » à l'intersection de la grande rue avec la route d'Hébécourt.

L'avis technique de l'agence routière du conseil départemental a été sollicité le 6 octobre 2017 et les dispositions citées ci-dessus ont été approuvées par le conseil municipal dans sa séance du 9 novembre 2017.

La signalisation réglementaire a été mise en place par les services techniques communaux et a engendré un coût de 1347,00€



INFOS PRATIQUES



MAIRIE :

LUN : 09H à 12H
14H à 18H

MAR : 09H à 12H
14H à 18H

MER : 09H à 12H
14H à 18H

Jeudi : Fermé

VEN : 09H à 12H
14H à 19H

SAM : 09H à 12H

Secrétariat : Cédric POUVREAU et Sabrina LAADJAL

Le maire : Lionel Normand, reçoit en mairie tous les vendredis de 17h30 à 19h et sur rendez vous.

Adresse : 2, rue du Cdt André Dodart

Tel : 03.22.42.74.26

Mail : mairie.plachy@wanadoo.fr

Facebook : Plachy-Buyon

Site internet : <http://www.plachy-buyon.fr/>



LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

S'adresser au secrétariat de la mairie.

Prix: 150 € le week-end sans vaisselle
200 € avec vaisselle

Cautions : 500 € pour la salle et 50 € pour le ménage (si celui-ci n'a pas été effectué)

Chèques libellés à l'ordre du Trésor Public

Attention la salle n'est louée qu'aux habitants de Plachy Buyon



LE DÉFIBRILLATEUR :

Un défibrillateur a été installé sous le préau de l'école.

Il est simple d'utilisation : Pour s'en servir il n'y a qu'à écouter les instructions et les mettre en application. Il est équipé pour les adultes et pour les enfants.

En cas d'occupation de la salle polyvalente, n'hésitez pas à franchir la barrière.



CHANGEMENT DE DOMICILE



Pour une meilleure communication entre les habitants et les administrations,

il est souhaitable que les personnes qui s'installent ou quittent la commune le signalent en mairie.

Internet : VDSL



Le VDSL est enfin installé sur Plachy-Buyon ! De nombreux Plachysois ont fait part de leurs enchantements !
Rappel :

Pour souscrire à l'offre, il suffit simplement de contacter votre opérateur Internet pour demander la migration de votre ligne en VDSL.

Attention, certaines box (modems) ne sont pas compatibles avec ce signal,

- Orange : elle doit être de couleur noire pour être compatible
- SFR : Il faut avoir une NB6V au minimum (voir sur votre box, l'étiquette doit indiquer V pour VDSL) ou une petite box noire la NB6VAC (Si vous possédez une NB4 ou une NB6 cela ne fonctionnera pas.)
- Free : La cristal (blanche) n'est pas compatible. Il faut une Freebox Mini 4k ou la Freebox Révolution.

Vos Élus



-Député : Mr Jean Claude LECLABART -Conseillers départementaux : Mme LHOMME et Mr BOHIN



Consultation d'un avocat:

Une permanence gratuite sur rendez-vous a lieu chaque 3ème samedi matin du mois à la mairie.

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

Bien vieillir à domicile:

Des aides existent pour garder son autonomie dans son milieu habituel de vie :

- * Le service d'aide à la personne
- * Le portage des repas
- * La téléalarme

Pour plus d'informations concernant ces trois dispositifs merci de contacter la communauté des communes.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale):



Il est composé de 9 membres :

- Le maire est président de droit du conseil d'administration
- 4 membres sont issus du conseil municipal : Martine FAUQUEMBERGUE, Laurie BUQUET, Jean Michel SALON et Evelyne FRABOULET qui remplace Franck LECRIVAIN.
- 4 membres extérieurs au conseil sont nommés par arrêté du maire : Patricia DUBOIS, Marie-Claude HERMANT, Jean-Pierre DE SAINT ACHEUL et Christiane HERBET.

Le CCAS a un budget annexe, essentiellement alimenté par une subvention communale annuelle.

Bien vivre ensemble :

Rappel des quelques règles permettant à tous de garder agréable notre cadre de vie :

Les travaux de jardinage et de bricolage réalisés à l'aide d'appareils à forte intensité sonore (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse...) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Paroisse St Antoine des Monts et Vallées



Ce fût un septennat non renouvelable.

Le Père Jean Marie POITOUT qui y officiait depuis 2010 a été nommé dans une autre paroisse.
L'Abbé André DAMAY lui succède depuis le 23 août 2017

Il réside au presbytère :
28 rue du Général Leclerc
80340 MOLLIENS DREUIL

Tel : 03.22.90.70.14

Portable : 06.42.81.55.49

Mail : presbystere.molliens-dreuil@orange.fr



Autre contact

Maison Paroissiale
4 rue, Guy de Segonzac
80160 CONTY

Tel : 03.22.41.21.37

Mail : paroisse-de-Conty@orange.fr

Permanences tenues par des laïcs :

à Vendredi de : 16 h à 18 h

à Lundi de : 10 h à 11 h



<http://paroisseconty-st-antoine.e-monsite.com>

ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

Jours de collecte :

LUNDI (SEMAINE IMPAIRE)



MARDI



Règles de rattrapage :

En cas de jour férié, la collecte est **rattrapée le samedi suivant** le jour férié

Seule la collecte des recyclables est rattrapée (sauf en cas de **jours fériés consécutifs = rattrapage de la collecte des bacs noirs également**)



Bennes à verre : Il est rappelé que des bennes à verre sont installées route de Bacouel (à proximité de la salle multisports). Il est impérativement demandé, par mesure de sécurité et de respect de l'environnement, qu'il n'y ait pas de dépôt à côté de ces bennes.



Déchetterie de LOEUILLY

Hiver		HORAIRES D'HIVER 1 ^{er} novembre 2017 ⇨ 29 février 2018						
		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
Lœuilly	9h - 12h	fermé	9h - 12h	fermé	9h - 12h	9h - 12h30	fermé	
	14h - 17h		14h - 17h		14h - 17h	13h30 - 17h		
Été		HORAIRES D'ÉTÉ 1 ^{er} mars 2018 ⇨ 31 octobre 2018						
		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
Lœuilly	9h - 12h	fermé	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h30	fermé	
	14h - 19h		14h - 19h	14h - 19h	14h - 19h	13h30 - 19h		

Pour toutes questions, appeler le n° vert 0800.010.504

Chemin rural n° 3 - 80640 THIEULLOY L'ABBAYE Tél : 03 22 90 36 60

mail : contact@trinoval.fr

Site internet : www.trinoval.fr



www.facebook.com/trinoval80

[@trinoval80](https://twitter.com/trinoval80)



Faire des travaux : Quelles sont les démarches ?

1. La déclaration préalable

Déposer une déclaration préalable pour :

- ⇒ Des travaux de ravalement ou de modification de l'aspect extérieur d'une construction (changement de menuiserie, de portail, mise en peinture ...),
- ⇒ Créer une construction de faible importance (≤ à 20 m²) : garage , abri de jardin, véranda, extension...
- ⇒ Un changement de destination sans modification de façade ou sans modification de structures porteuses (par exemple commerce transformé en habitation),...

Le délai d'instruction est de 1 mois. Il peut être majoré lorsque la consultation de services extérieurs est nécessaire. Le dossier est à déposer en mairie avant le début des travaux.

2. Le permis de construire

Quand le déposer ?

- ⇒ Pour des travaux créant 20 m² et plus de surface hors œuvre brute (SHOB)
- ⇒ Pour un changement de destination avec modification de structures porteuses ou de la façade
- ⇒ Pour des travaux modifiant le volume et s'accompagnant d'un placement ou d'un agrandissement d'une ouverture sur un mur extérieur,

Le délai d'instruction est fixé à 2 mois pour le permis de construire de maisons individuelles. Il peut être rallongé selon les consultations à faire.

3. Le certificat d'urbanisme

Il en existe deux types :

- ♦ Le certificat d'urbanisme opérationnel : il permet de savoir si l'opération que vous projetez est réalisable
- ♦ Le certificat d'urbanisme d'information : pour connaître le droit d'urbanisme applicable à un terrain.



Qui est concerné ?

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie. Il doit faire la démarche lui-même ou se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants :

- 📁 Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité, passeport)
- 📁 Livret de famille

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

À noter :

Si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Attestation de recensement :

La mairie délivre une attestation de recensement., et l'envoie par courrier dans les 10 jours .

Il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

Suite du recensement :

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

À savoir :

Si le jeune est atteint d'un handicap, et qu'il souhaite être dispensé de la JDC, il peut présenter dès le recensement un certificat médical précisant qu'il est inapte à y participer.

Défaut de recensement :

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- ⊕ de ne pas pouvoir participer à la JDC et en conséquence, de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État avant l'âge de 25 ans.
- ⊕ de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.
- ⊕ de ne pas pouvoir passer son permis de conduire.

Ce qui a changé en 2017



Au 1er janvier 2017: fusion des territoires :

En application de la loi Notre (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) la communauté de communes du contynois n'existe plus.

Elle regroupait 9435 habitants pour 23 communes.

Au 1er Janvier 2017, elle a fusionné avec la communauté de communes du sud ouest Amiénois (21830 habitants pour 63 communes) et avec la communauté des communes de la région de Oisemont (6842 habitants pour 34 communes) pour devenir la Communauté de Communes Somme Sud Ouest. (CC2SO).

Nous faisons donc partie d'une communauté qui rassemble maintenant 120 mairies pour environ 38000 habitants. Et depuis le 1er janvier 2018, la commune d'Allery a été autorisée à venir la rejoindre.

2017 a donc été une année de transition consacrée, au sein des 19 commissions créées, à l'harmonisation des politiques, d'intervention dans chacun des domaines de compétences.

Mr Alain DEFOSSÉS a été élu Président pour la communauté de communes .

Lionel NORMAND et Martine FAUQUEMBERGUE sont les deux délégués titulaires qui siègent au sein du Conseil Communautaire.

Coordonnées :

16bis Route d'Aumale, BP 70023

80290 Poix-de-Picardie

Tel : 03 22 90 19 65 / Fax : 03 22 90 47 81





La Trésorerie

Depuis le **1er janvier 2017**, la commune dépend de la
trésorerie de
Poix de Picardie .
Trésorerie :
27 place de la République
BP 15
80290 POIX-de-PICARDIE

L'autorisation de sortie du territoire

Depuis le **15 janvier 2017**, un mineur non accompagné de ses parents (ou d'une personne détentrice de l'autorité parentale), ne peut plus quitter la France sans autorisation. L'autorisation de sortie du territoire prend la forme d'un formulaire Cerfa N°15646*01, à remplir et signer.

AUCUNE DEMARCHE EN MAIRIE OU EN PREFECTURE N' EST NECESSAIRE

L'enfant qui voyagera à l'étranger doit être accompagné de l'un de ses parents devra présenter les 3 documents suivants :

- ✓ sa pièce d'identité : carte d'identité ou passeport
- ✓ le formulaire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale.
- ✓ la photocopie du titre d'identité du parent signataire du formulaire.



La carte d'identité et sa nouvelle délivrance

Au **1er mars 2017**, la procédure d'obtention de la carte d'identité a changé. Afin de lutter contre la falsification elles sont maintenant biométriques. Au même titre que les passeports, la procédure nécessite le recueil des empreintes digitales grâce à une machine adaptée que seules certaines mairies possèdent..



Nouvelle Procédure :

Les mairies équipées à proximité :

→ Ailly sur Noye
Accueil Standard Services administratifs
Rue Saint Martin
BP 50026 Ailly sur Noye
Tél : 03.22.41.71.71
mail : mairie.ailly-sur-noye@laposte.net

→ Poix de Picardie
Rue du docteur Barbier
80290 Poix de Picardie
Tél : 03.22.90.32.90

→ Amiens secteur Centre-Hôtel de ville
Place de l'hôtel de ville
tel : 03.22.97.40.40

- ♦ Je peux faire ma demande en ligne grâce à un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- ♦ Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- ♦ Je rassemble les pièces justificatives (Les 2 premières étapes ne sont pas obligatoires mais vous feront gagner du temps.)
- ♦ Je m'adresse à la mairie des communes équipées du dispositif (Vérifier si la mairie reçoit sur rendez-vous ou non avant de vous y rendre.)
- ♦ Je me présente au guichet de cette mairie avec mon numéro de pré-demande en ligne et les pièces justificatives pour déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- ♦ Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

(Plus d'infos sur le site www.somme-gouv.fr)



La carte grise & le permis de conduire

Depuis le **7 août 2017**, certaines démarches concernant le certificat d'immatriculation d'un véhicule (carte grise) peuvent être effectuées en ligne. À partir du 1er novembre 2017, ces démarches ne pourront être réalisées qu'en ligne. Jusqu'à cette date, les services préfectoraux peuvent également les traiter : pour tout renseignement, il convient de consulter les sites internet des préfetures.

Sont concernées, les démarches suivantes :

- changer le titulaire du certificat (immatriculation d'un véhicule d'occasion en France) ;
- déclarer la vente de son véhicule (déclaration de cession d'un véhicule) ;
- modifier son adresse sur la carte grise.

Hormis le paiement des taxes à l'immatriculation, ces démarches s'effectuent gratuitement sur le **site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)**.

La demande pour refaire son certificat d'immatriculation (demande de duplicata de carte grise en cas de vol, de perte ou de détérioration de la carte originale) s'effectue également en ligne depuis le 2 juin 2017. L'ANTS offre aussi la possibilité de suivre en ligne le traitement de votre demande de carte grise via un télé service « *où en est ma carte grise* ».

Pour effectuer ces démarches, il faut disposer d'un équipement numérique (ordinateur, tablette, smartphone) muni d'une connexion internet et d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipée d'une fonction photo).

Des points numériques (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à disposition dans toutes les préfetures et de nombreuses sous-préfetures pour les personnes ne disposant pas chez elles de tels équipements. Les coordonnées des points numériques sont accessibles sur les sites internet des préfetures. Des médiateurs peuvent également accompagner les usagers peu familiers avec l'utilisation d'internet pour réaliser leur démarche.

PACS (Pacte Civil de Solidarité)



Le PACS est un contrat entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Depuis le **1er novembre 2017** le lieu d'enregistrement du pacte civil de solidarité (PACS) n'est plus au tribunal de grande instance il s'agit de la mairie du lieu de résidence commune des contractants.

Le service de l'état civil prend en charge les déclarations, les modifications et la dissolution. Il est toujours possible de conclure un PACS chez un notaire.

Pour toute question et modalité quant à l'enregistrement d'un PACS vous pouvez maintenant vous rapprocher de la mairie pendant les heures d'ouverture du secrétariat et pour obtenir un rendez-vous.

La Poste de Prouzel change d'horaires :



Lundi		15h - 18h30
Mardi	FERMÉ	
Mercredi		15h - 18h
Judi	09h30 - 12h	
Vendredi		15h - 18h
Samedi	09h30 - 12h30	
Dimanche	FERMÉ	

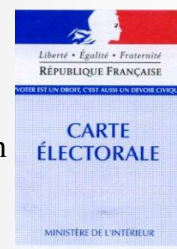
Elections

Inscriptions

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont fait leur recensement citoyen. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Comment s'inscrire?

- Vous rendre à la mairie avec les documents suivants :
- ✓ Pièce d'identité prouvant votre nationalité française.
 - ✓ Justificatif de domicile
 - ✓ Formulaire Cerfa n°12669*01 de demande d'inscription (disponible en mairie)



Quand s'inscrire ?

Avant le 31 décembre qui précède l'élection.

Les nouvelles cartes électorales

Traditionnellement opérée tous les 3 à 5 ans, la refonte des listes électorales a eu lieu en ce début d'année. Cette refonte a été faite à partir des listes électorales révisées et clôturées le 28 février 2017 ; elle consiste à reclasser les électeurs par ordre alphabétique avec un nouveau numéro suivant cet ordre.

De nouvelles cartes électorales ont été adressées à tous les électeurs courant mars 2017.

N'oubliez pas le vote par procuration !

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection de confier son vote à un électeur inscrit dans la même commune que lui, lequel votera à sa place.

La démarche doit être effectuée le plus tôt possible à la gendarmerie la plus proche pour tenir compte des délais d'acheminement et du traitement de la procuration. En effet le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la mairie n'a pas reçu l'imprimé officiel à temps. Un justificatif d'identité doit être présenté et un formulaire est à compléter précisant le nom, prénom adresse et lieu de naissance de la personne désignée comme mandataire.

Attention, une personne ne peut recevoir qu'une seule procuration !

Les Élections à venir



Élections	Année	Durée de Mandat
Européennes	2019	5 ans
Municipales	2020	6 ans
Départementales	2021	6 ans
Régionales	2021	6 ans
Présidentielles	2022	5 ans
Législatives	2022	5 ans

Élections présidentielle du 23 avril 2017 1er tour

Inscrits	Votants	Exprimés	Nuls	Blancs
767	659	632	7	20
Nombre de Voix				
Mr Nicolas DUPONT - AIGNAN	25			
Mme Marine LE PEN	138			
Mr Emmanuel MACRON	179			
Mr Benoit HAMON	38			
Mme Nathalie ARTHAUD	6			
Mr Philippe POUTOU	3			
Mr Jacques CHEMINADE	0			
Mr Jean LASSALLE	5			
Mr Jean Luc MÉLANCHON	112			
Mr François ASSÉLINEAU	5			
Mr François FILLON	121			



Élection présidentielle du 7 mai 2017 2nd tour

Inscrits	Votants	Exprimés	Nuls	Blancs
767	618	543	15	60
Nombre de voix				
Mr Emmanuel MACRON	366			
Mme Marine LEPEN	177			

Élections législatives du 11 juin 2017 1er tour

Inscrits	Votants	Exprimés	Nuls	Blancs
764	404	394	2	8
Nombre de Voix				
Mme WYBO Patricia	11			
Mr FLAMENT Pascal	2			
Mme LE CORRONC Sabrina	1			
Mr DOMISE Martin	80			
Mr RICHERMOZ Eric	44			
Mr HERTOOUT Christophe	43			
Mme HEREN Elodie	28			
Mme HIVER Christelle	25			
Mr MAKOWSKI Adam	1			
Mr LECLABART Jean-Claude	159			

Élections législatives du 18 juin 2017 2nd tour

Inscrits	Votants	Exprimés	Nuls	Blancs
767	618	543	15	60
Nombre de voix				
Mr RICHERMOZ Eric	76			
Mr LECLABART Jean-Claude	222			

Naissances



- ✦ Semra ISMAILOV 17 janvier 2017
- ✦ Line AGIL 27 janvier 2017
- ✦ Cara KRIZAN 23 mars 2017
- ✦ Alessio LESOURD 02 mai 2017
- ✦ Mathéo SAC-EPEE 23 juin 2017
- ✦ Éléonore LELOIR 20 août 2017
- ✦ Clémence SAGNIER 21 août 2017
- ✦ Sacha BERTHU 23 août 2017
- ✦ Eléna ROGER 09 septembre 2017
- ✦ Elina FRANCIS 22 novembre 2017
- ✦ Lou COURTIN 08 décembre 2017

Mariages



- ♥ Julien PELLETIER & Marlène LE GOFF
Le 26 aout 2017
- ♥ Etienne BLOT & Elodie GEORGES
Le 2 septembre 2017
- ♥ Christophe CHAMPROBERT & Fanny RADOUBÉ
Le 14 octobre 2017

Décès

- + Georgette CAHUZAC 15 janvier 2017
- + Christiane BELLARD 01er mars 2017
- + René BUTTIN 01er mars 2017
- + André DUBERT 04 mai 2017
- + Roland FONGUEUSE 05 mai 2017
- + Claude BOITELLE 13 juillet 2017
- + Alain BOURGEOIS 26 septembre 2017
- + Michèle BOITELLE 09 octobre 2017
- + Colette WILLOT 07 décembre 2017

Inhumations

- + Laurent Eugène 13 janvier 2017
- + Legrand Olivier 16 novembre 2017





L'ALSH de Plachy Buyon ouvre ses portes aux enfants âgés de 3 à 17 ans, lors des périodes de vacances d'automne, d'hiver, de printemps et durant le mois de juillet, aux enfants âgés de 3 à 17 ans.

Chaque période de vacances se profile sous un thème ludique tel que Les Pirates à l'abordage ! (juillet 2017), halloween (vacances d'automne) , Enfants du monde (vacances de février). La Gaule romaine (vacances d'avril)... qui permettent aux enfants de découvrir à chaque fois de nouveaux ateliers, nouvelles activités sportives...

Les vacances sont rythmées selon divers temps forts : des stages manuels, des activités sportives, sorties à la piscine, des interventions sportives, des journées à thèmes ou encore des campings (notamment lors de la période estivale).

Les animations sont proposées par des animateurs qualifiés du BAFA ou une équivalence. Lors de la période estivale, l'ALSH recrute également des animateurs stagiaires.

☺ Si vous avez 17 ans et vous voulez mettre en place des projets d'activité auprès d'enfants, le BAFA est une solution intéressante pour les jeunes qui ont la volonté de travailler pendant leurs vacances...

Pour postuler, les jeunes peuvent envoyer leur **CV et lettre de motivation** à la CC2SO de POIX DE PICARDIE.

En temps scolaire, un accueil périscolaire est proposé chaque matin (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi) de 7h30 jusqu'à 8h30 (début de l'école), et chaque soir (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 16h30 à 19h00. Différents temps d'activités sont proposés quotidiennement (activités culinaires, de bricolage, activités manuelles, jeux collectifs...), ainsi que différents jeux, lectures et dessins en autonomie, selon le souhait de l'enfant. 30 à 40 enfants sont accueillis chaque jour.



ALSH
Plachy Buyon



Les écoles de Plachy-Buyon et de Prouzel

Les effectifs à la rentrée 2017 : 117 élèves

A Plachy-Buyon : Mme Rosant : TPS/PS : 20

A Prouzel : Mme Gruit-Fritz : CE1/CE2 : 27

Mme Jamier : MS/GS : 24

Mr Bonnard : CM1/CM2 : 26

Mme Bulot/ Mme Yaou : CP : 20

Information : Les inscriptions des enfants nés en **2015** pour la rentrée scolaire 2018 peuvent se faire dès maintenant en retirant le dossier dans les mairies de Plachy-Buyon et de Prouzel. Le dossier sera transmis à la CC2SO qui le validera et le transmettra à son tour à la directrice de l'école. Cette dernière procédera à l'admission définitive lors d'une réunion d'information pour les nouveaux parents au cours du mois de juin.

Au cours de l'année 2017, les élèves des deux écoles ont travaillé autour de plusieurs projets comme :

- / Le jardinage
- / Le cirque
- / Le théâtre japonais « Kamishibai »
- / Le kayak

Tout au long de l'année, des sorties scolaires ont été organisées :

- / Voyage en Angleterre
- / Visite du Musée Matisse à le Cateau Cambrésis
- / Les cabotans d'Amiens
- / Le petit train de la Baie de Somme et sortie en bateau au Crotoy (baie de Somme)
- / Accrobranche à Ailly/Noye
- / Participation à l'exposition de Conty sur le thème « la nature »
- / Séances de kayak à la base nautique de Loeuilly pour les élèves de CM1/CM2
- / Séances à la piscine Vallerey pour les élèves de CP au CE2
- / Visite des archives départementales et des bibliothèques de Conty et d'Amiens
- / Cinéma et spectacle pour Noël
- / Marché de Noël

Pour clôturer l'année scolaire la traditionnelle fête d'école a eu lieu à l'école de Plachy-Buyon sur le thème « Les défilés »



Fête des écoles à Plachy le 24 juin 2017



29 juin 2017 : remise des calculettes aux élèves entrant en 6ème.







Ça c'est passé à PLACHY ...

25 Février 2017 : Mardi Gras rime avec kapla !

Avant d'aller tirer les sonnettes des maisons du village pour récolter des bonbons, les enfants de Plachy et Prouzel se sont réunis à la salle polyvalente pour se faire maquiller et jouer au Kapla.

Willy Van Pitte, ébéniste à Buyon, avait ainsi ramené des centaines de Kaplas et proposé aux enfants de reproduire des modèles tels que des ponts, des tours pour les plus patients d'entre eux...

Au retour de la chasse aux bonbons, petits et grands se sont retrouvés autour d'une crêpe avant de se partager les friandises.



5 mars 2017 : Repas des Aînés

Encore une fois, ce repas des "aînés" proposé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) s'est déroulé dans la bonne humeur. En témoignent les photos prises à cette occasion.

A cet égard, saluons la présentation des tables préparée avec goût par Laurie BUQUET.

Chacun a pu apprécier l'animation très professionnelle et dynamique de Christelle GODIN qui, entre - autre, a permis aux dames de faire une petite démonstration de madison bien sympa.

N'oublions pas non plus, l'intervention de Jean-René FLAMANT pendant le "trou normand" qui a interprété du Reggiani, du Brel et du Leny Escudéro tout cela autour d'une bonne table...

Elle est pas belle la vie ! Vivement l'année prochaine !





8 Avril 2017 : Parcours du Cœur



C'est par une belle journée printanière que s'est déroulé le parcours du cœur. Une vingtaine de personnes a ainsi participé à la traditionnelle randonnée. Celle-ci a débuté par la montée vers Buyon pour ensuite emprunter la chaussée Brunehaut (en limite d'Hébécourt) et, enfin rejoindre Plachy via le Bosquet de Camont.



A l'issue de cette sortie les participants ont pu apprécier le réconfort offert par la municipalité (jus de fruits et gâteaux) tandis que les rejoignait un petit groupe qui avait opté pour une sortie à vélo."



17 avril 2017 : Chasse aux œufs du Lundi de Pâques.

Caroline et Clément DEFENTE du Moulin de Plachy nous ont accueillis pour la traditionnelle chasse aux œufs du lundi de Pâques. Ce fût ainsi l'occasion de découvrir ce magnifique site restauré en plein cœur du village.

Les enfants se sont amusés au jeu d'énigmes proposé par Thibaut. Les plus petits se sont quant à eux adonnés aux activités manuelles et aux petits parcours préparés par Marie- Claude.

Chaque enfants est reparti avec un sachet d'œufs après le pot de l'amitié.



30 avril 2017: Le Marché de Printemps

Le marché de printemps était avancé au 30 avril en raison des élections à venir, mais cela n'a pas freiné les ardeurs des visiteurs qui, encore une fois, étaient nombreux au rendez-vous à la grande satisfaction de la trentaine d'exposants qui avaient répondu présent.

De plus cette journée a été relativement ensoleillée ce qui a permis à tous de profiter de la restauration sur place organisée par le comité des fêtes.

La fanfare de rue "la Banda Max" a animé la place du petit Plachy déambulant autour de celle ci; donnant ainsi un air de Nouvelle Orléans à notre village.

Les plus jeunes n'étaient pas oubliés et des promenades en calèche leur étaient proposées.



21 & 22 Mai 2017 : Fête du village

Soleil et bonne humeur étaient au rendez-vous pour cette nouvelle édition de la fête du village !

La place du Petit Plachy a retrouvé pour quelques jours les splendeurs des fêtes de village d'antan.

Le repas proposé par le comité des fêtes a une nouvelle fois battu son plein avec ses 170 moules-frites servis.

Les enfants ont pu se faire photographier auprès de Régis Gurtner, le gardien de l' Amiens SC, qui 2 jours avant avait permis au club picard de monter en ligue 1.

L' après- midi a été animée par :

- Le chant des enfants du village accompagné de Denise Poidvin.
- Les majorettes de Conty
- Le club de Danse de Plachy qui a proposé deux chorégraphies
- Le concert Pop Rock animé par Edouard Poidvin et son groupe.



Les festivités ont repris le lundi avec la distribution de tickets de manège aux enfants par la mairie.



Samedi 3 Juin 2017

Théâtre « Selle en Scène » : Le couple dans tous ses états



Comme l'an passé, cette troupe de théâtre amateur basée dans notre commune s'est produite dans la Salle Polyvalente le samedi 3 juin 2017. C'était la première de leur nouvelle pièce : *"Le Couple dans tous ses états"* que l'atelier-théâtre avait préparé au fil de l'année.

Cette création collective d'une durée de 2 heures a fait salle comble et a grandement diverti le public par sa trentaine de sketches traitant avec humour et dérision des diverses étapes de la vie de couple : la rencontre, le mariage, la vie quotidienne, les enfants et la crise !

Ce fut une vraie soirée d'échange et de convivialité !

Vous pouvez les suivre en consultant leur page Facebook [@SelleenScene80](https://www.facebook.com/SelleenScene80)

Françoise BLIN (Présidente)



Ça c'est passé à PLACHY ...

Repas Républicain du 13 juillet 2017

Cette année, la clémence de la météo nous a permis de nous retrouver au sein de la cour de l'école pour profiter du traditionnel repas républicain avant de prendre le chemin du Bosquet de Camont, joliment balisé de lanternes par nos agents techniques, afin de profiter du feu d'artifice, qui signait le retour de Mr Dany DABOVAL « aux allumettes » accompagné de Mr Jimmy CARLU.



Jeux traditionnels du 14 juillet.

Parents et enfants étaient invités à l'aire de jeux ce vendredi 14 juillet par le comité des fêtes pour jouer au palais picard, à la course de brouette, à la pétanque...

La fréquentation fut moins importante que l'année dernière car le 14 juillet est tombé cette année un vendredi et a permis à bon nombre de personnes de partir en week-end.

En fin d'après-midi, 4 équipes de 4 coureurs se sont affrontées lors d'un relais et c'est le comité des fêtes qui a remporté la course cette année. La remise des lots et des prix s'est ensuite déroulée à la salle des fêtes à l'issue de la commémoration du 14 juillet.

Pour 2018, une pause est prévue car le tour de France passe cette année dans notre village ce 14 juillet après-midi.



Le 2 septembre 2017 : forum des associations

Comme chaque année, a eu lieu le forum des associations, à la Salle Polyvalente de Plachy-buyon.

Tous les membres d'associations étaient réunis afin de permettre aux habitants de s'inscrire ou se réinscrire aux activités proposées pour l'année 2017/2018.



9 septembre 2017 :Sortie à Dennlys Parc

Ce petit parc familial situé à Dennebreucq dans le Pas de Calais a permis aux familles de Plachy- Buyon de passer une agréable journée.

Parents et enfants ont pu faire les manèges autant de fois qu'ils le voulaient.

Il y en avait pour tous les goûts ; sensations avec la baie des pirates, et le tramway fou, virtuelles avec le desperados 4D....

Pour l'année prochaine, la destination n'est pas encore définie mais nous espérons vous voir nombreux comme chaque année.

A titre informatif , la municipalité offre le transport qui représente un montant de 900 €. Les familles prennent à leur charge l'entrée du parc : soit pour cette année 11€50 par personne.



16 septembre 2017 :Formation aux premiers secours

L'Union Nationale des Sauveteurs Secouristes de la Somme (UNASS) en partenariat avec la municipalité a proposé aux Plachysois une formation aux premiers secours pendant 2 h.

Au programme : comment protéger une victime, agir sur une hémorragie, panser des plaies graves, la position latérale de sécurité, l'arrêt cardiaque, l'utilisation d'un défibrillateur... et bien entendu prévenir les secours.

Les 14 personnes inscrites ont apprécié les enseignements de cette formation et sont ressorties avec plus de confiance.

Depuis la mi-novembre, la commune est équipée d'un défibrillateur situé sous le préau de l'école.





22 Octobre 2017 : Semi-marathon de Plachy-Buyon :

une 34^{ème} édition bien arrosée !

Après une bonne période de temps particulièrement clément, il fallait que cela cesse un jour...et c'est tombé (au propre comme au figuré) sur le circuit de l'ecce-homo.

Le temps ayant freiné les ardeurs de certains, ce sont quand même 89 coureurs (dont 13 dames) qui se sont élancés dès 14h30 après que monsieur le maire eu donné le top départ.

D'emblée 3 coureurs sont sortis rapidement du peloton : Guylain SCHMIED une référence, champion de France du marathon 2015 dans sa catégorie (master 1), Jaouad BOUMAHRAZ, un nouveau venu dans la discipline et Ludovic DUBREUCQ, membre de l'équipe de France des 100 km. Ces coureurs resteront dans le même ordre durant toute la course. Chez les dames Saliha RARBI, déjà double vainqueur de l'épreuve est venue défendre son titre. Elle a réussi sans problème le triplé n'ayant malheureusement pas de candidate pour contester sa suprématie.

A noter les bonnes performances de deux jeunes Plachysois ; Ugo LEBEGUE qui termine 8^{ème} en 1h25'40'' et Marc-Antoine GAUCHARD 19^{ème} en 1h31'54'' !

Il convient de remercier chaleureusement la trentaine de bénévoles œuvrant sur Prouzel, Fossemanant et Plachy-Buyon sans lesquels rien ne serait possible. Merci aux sponsors, au centre Leclerc SALOUEL qui fournit la totalité du ravitaillement, au magasin Prosport, à M. LECLABART (notre député) pour la coupe offerte et à l'US CAMON partenaire de la municipalité depuis la 1^{ère} édition.



Guylain SCHMIED

Vainqueur homme



Saliha RARBI

Vainqueur dame



Jaouad BOUMAHRAZ

2^{ème} au général



Ugo LEBEGUE

1^{er} local

Le classement en ligne sur Facebook : <https://www.facebook.com/semimarathondeplachybuyon>
et sur: <http://www.plachy-buyon.fr/>

Prochaine édition le DIMANCHE 21 OCTOBRE 2018

Ça c'est passé à PLACHY ...

31 octobre 2017 : Les monstres ont envahi Plachy- Buyon !

En cette soirée d'Halloween ,45 petits monstres accompagnés de leurs parents se sont empressés d'aller chercher des bonbons sur les chemins les menant de l'école au Petit Plachy.

Toute cette troupe a suivi le char où la sorcière Mathilde pouvait leur jeter des sorts accompagné au son d'une musique funèbre...

Pause obligatoire sur le parcours pour aller voir le fantôme de la gentille citrouille Marie- Claude afin d'échapper au terrible clown Yohan.

Au retour, chacun a pu déguster les gâteaux et la soupe à la citrouille de Marie- Thérèse...



19 Novembre 2017 : Bourse aux jouets

beau succès pour cette nouvelle édition avec de nombreux visiteurs venus pour acheter des jouets auprès de la cinquantaine d'exposants présents.

Le midi, chacun a pu se restaurer autour d'un américain ou d'une « frites- saucisse ».



8 décembre 2017

La 3^{ème} édition du Téléthon à Plachy- Buyon a réuni 130 convives autour de la tartiflette de Marie-Thérèse. Animation musicale, chorégraphie du club de danse ont rythmé la soirée.

32 grilles de 30 cases à 1 € ont été vendues pendant les 15 jours précédents cette soirée. Des paniers douceurs et des bouteilles de champagne offertes par les associations du village ont récompensé les vainqueurs.

Mathieu Roger a remporté le lot de la soirée : il est reparti avec la maillot de Régis GURTNER , gardien de l' Amiens SC.

La mobilisation de tous a permis de reverser un total de **1215 € au Téléthon.**



Noël des enfants

Cette année encore, le Père Noël est passé par Plachy.

Il faut dire qu'en ce dimanche 10 décembre 2017, il y'avait tellement de cris et d'éclats de rire dans la salle des fêtes qu'il a voulu s'y arrêter., curieux de savoir ce qu'il s'y passait.

Le clown Clopini était venu également rendre visite aux 70 enfants de Plachy et de Prouzel accompagnés de leurs parents. Avec sa partenaire et ses tours de magie il les a amusés, émerveillés et fait rêver.

Avant de repartir, le Père Noël a bien sûr distribué des chocolats à chacun. Et l'après-midi s'est terminé avec le verre de l'amitié pour les plus grands.



16 décembre 2017 : Le colis des aînés.

Une tradition pour les fêtes de fin d'année. 27 personnes seules et 15 couples de plus de 75 ans ont reçu un panier de Noël débordant de gourmandises .

Préparé et distribué comme chaque année par les membres du CCAS , ces colis ont été pour chacun l'occasion de moments d' échange et de partage.

Partout, c'est avec beaucoup de chaleur et d'amitié qu'ils ont été reçus.

Une corbeille « douceur » a également été portée aux aînés partis en maison de retraite. L'occasion de les revoir....



Vendredi 22 Décembre 2017

à 18 h 30

EGLISE DE

Plachy-Buyon

**Concert
de NOËL**



CRECHE VIVANTE

Défilé d'enfants

**Les choristes
ROMANCES D'ANTAN**

**Denise POIDVIN
Michel HUYGEN**

Réervations : 06.60.76.17.95

IPNC

22 Décembre 2017 : Concert de l'association Mélodie d'an- tan

29 enfants costumés en anges, bergers, tambourinaires, ont chanté accompagnés de la chorale Romance d' Antan.

La trentaines de choristes rassemblés autour de la crèche vivante a interprété des chants de Noël : Noël des régions, alsaciens, irlandais, africains...

Le nombreux public et les enfants ont ainsi pu reprendre les refrains en chœur.

Les associations



Comité des Fêtes

Frédéric CHIVOT -
03 22 38 22 25
1 allée des Boutons d'Or
80160 Plachy- Buyon
chivot.frederic@yahoo.fr



Association des Parents d'Elèves Plachy-Buyon/Prouzel

Sabine SOUDAIN -
03 22 47 46 02
16 rue de la Gare -
80160 PROUZEL
remy-sabine.soudain@orange.fr



Amicale des Aînés

Jean-Pierre DE SAINT ACHEUL -
03 22 42 13 79
2 allée des Bouton d'Or -
80160 PLACHY-BUYON



Association des Anciens Combattants de Plachy-Buyon et des environs

Lionel NORMAND -
03 22 42 29 59
5 rue de l'Eglise -
80160 PLACHY-BUYON



Bibliothèque

Patricia DUBOIS GUERLE -
03 22 42 76 27
3 résidence de l'Orée -
80160 PLACHY-BUYON

Amicale des Donneurs de Sang de Plachy-Buyon et environs



Martine LONGUET -
03 22 42 03 11
25 rue Ernest Cauvin -
80160 PROUZEL
martine-longuet@live.fr



Association Esperanto 80

Françoise JAISSON -
03 22 42 07 35
4 allée des Primevères -
80160 PLACHY-BUYON
www.esperanto80.org



Société de Chasse

David WILLOT -
06 34 67 22 19
Hameau de Buyon -
80160 PLACHY-BUYON

Team Dream Carp CFP



Florian DE SAINT RIQUIER -
06 85 16 22 72
4 résidence de l'Orée -
80160 PLACHY-BUYON

Association de Pêche « L'eau vive »



Lionel NORMAND -
03 22 42 29 59
5 rue de l'Eglise -
80160 PLACHY-BUYON

Association Yoga en Picardie (A.Y.P.)



Marie-Christine SCANDELLA -
03 44 04 95 69
18 rue d'En Bas -
60120 LAVACQUERIE

Association Sportive Prouzel- Plachy (football)



Loïc MILLES-
loic.milles@scc.fr

Tennis Club de la Coulée Verte (TCCV)



Jean-Michel SALON -
03 22 42 78 73
49 rue des Clabaudois -
80160 PLACHY-BUYON
jm.salon@orange.fr

Danse



Floriane FERREZ -
06 89 67 10 97
6, rue de la fontaine-
80160 PLACHY-BUYON

Club de gymnastique



Janine LEMOINE -
03 22 95 51 64
9 résidence la Clé des Champs -
80160 PLACHY-BUYON

Badminton

Frédéric CHIVOT -
06 08 73 98 18
1 allée des Boutons d'Or -
80160 PLACHY-BUYON
chivot.frederic@yahoo.fr



Aïkido

Serge AGBO SONAN -
06 81 70 02 82
40 rue Charles Dubois -
80000 AMIENS
serge.agbo-sonan@ac-amiens.fr



Basket Ball Club du Contynois (BBCC)

Jérémy BOSSU -
07 68 96 97 79
18 route d'Amiens
80160 NAMPTY



Théâtre « Selle en scène »

Françoise BLIN -
03 22 95 24 84
20 rue du Moulin
80160 VERS SUR SELLE



Dixieland Combo

Philippe MÉLEN-
03 22 47 23 91
8 bis rue du Cdt André Dodart
80160 PLACHY-BUYON



Association Mélodies d'Antan

Denise POIDVIN & Michel
HUYGEN-
03 22 42 10 28
14 rue du Cdt André Dodart-
80160 PLACHY-BUYON



Atout Sièges

Catherine GUÉRON -
06 89 64 12 75
Rue du Cdt André Dodart-
80160 PLACHY-BUYON



Som'Propre

Véronique FARDOUX-
23, rés. la clé des champs
80160 PLACHY-BUYON



Le Comité des fêtes

Pour sa troisième année d'existence, le comité des fêtes affiche toujours autant de dynamisme en poursuivant ses traditionnelles animations ; Mardi Gras, chasse aux œufs, fête du village... et en proposant de nouvelles manifestations telles que Halloween pour cette année.

En 2018, nous envisageons de proposer une soirée « cours d'œnologie » accompagnée de charcuterie et de fromage



Je tiens à remercier tous les membres de l'équipe ainsi que leurs conjoints pour leur volonté de faire vivre le village et surtout pour la bonne humeur partagée lors de toutes les manifestations. Un clin d'œil particulier pour Marie- Thérèse et Janine pour souligner leur hyper activité comme pour le Téléthon.

Si vous souhaitez intégrer cette équipe pour partager de bons moments et apporter de nouvelles idées, n'hésitez pas à me contacter.

Le Président,
Frédéric CHIVOT.





L'Association des Parents d'Elèves du RPI

L'association des parents d'élèves de Plachy-Buyon et Prouzel a pour vocation d'apporter une aide matérielle et financière à l'équipe pédagogique du regroupement scolaire de Plachy-Buyon / Prouzel dans le cadre des diverses actions entreprises à l'initiative de l'équipe enseignante (sorties, animations, projets pédagogiques, fête d'école,...). L'association organise également des moments de convivialité regroupant parents et enfants des deux communes.

Tous les parents d'enfants scolarisés au sein du regroupement sont membres de droit de l'association et sont les bienvenus pour aider à la préparation et au bon déroulement des événements que l'association organise ou auxquels elle participe.

Le bureau de l'association est composé de : Sabine SOUDAIN (présidente), Hélène LE BLOND (vice-présidente), Oriane WARIN (trésorière), Sandrine GUISCAFRE (trésorière adjointe), Lorianne DELENCLOS (secrétaire) et Angélique HÉRENT (secrétaire adjointe).

Sur l'année scolaire 2016/2017, l'association a organisé :

- ♣ une vente de brioches,
- ♣ une vente de sapins de Noël pour les habitants de Plachy-Buyon et de Prouzel,
- ♣ un repas convivial en mars 2017,
- ♣ la réderie du 7 mai à Prouzel,
- ♣ un repas et une kermesse à l'occasion de la fête des écoles,



Le bureau de l'Association des Parents d'Elèves de Plachy-Buyon et Prouzel remercie tous les parents ayant apporté leur aide au cours de ces manifestations. ☺

Les événements prévus sur l'année scolaire 2017/2018 sont :

- ♣ **Novembre 2017 :** vente de sacs-cabas décorés par les élèves,
- ♣ **Décembre 2017 :** vente de brioches,
- ♣ **Vendredi 15 décembre 2017 :** marché de Noël, en collaboration avec les enseignants,
- ♣ **Samedi 10 février 2018 :** repas convivial à la salle polyvalente de Plachy-Buyon,
- ♣ **Samedi 30 juin 2018 :** participation à la fête de l'école, qui aura lieu cette année à Prouzel
- ♣ **Dimanche 1^{er} juillet 2018 :** sortie vélo et pique-nique à Loeuilly.



Vous pouvez joindre l'association au 06.33.49.64.71 (Mme Sabine Soudain)
ou par courrier en mairie de Plachy-Buyon.

Et retrouvez-nous sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/apeplachy>.





AMICALE DES AINES DE PLACHY-BUYON

Comme il est de tradition, l'**Assemblée Générale** de l'amicale des aînés de Plachy-Buyon s'est tenue en début d'année, le 12 janvier 2017, en présence de 45 membres parmi les 55 adhérents cotisants.

C'est un temps fort de la vie de l'association où statutairement sont présentés les bilans de l'année écoulée, élus ou réélus les membres du bureau..., et proposées les actions pour l'année commencée, toujours dans une ambiance de vœux de nouvel an, de partage de la galette et d'échanges amicaux entre tous.

Un autre moment très apprécié fut la dégustation de la **bûche de Noël**, le 14 décembre 2017, avec également une belle participation.

L'autre temps fort est habituellement le **pique-nique champêtre**, prévu le 22 juin 2017, mais qui a été sagement annulé en raison de la forte chaleur caniculaire.

Par ailleurs, tout au long de l'année chacun a pu, selon ses goûts et disponibilités, participer aux diverses rencontres ; soit chaque **2^{ème} jeudi du mois, à la maison des associations**, où joueurs de cartes et fées de la couture s'acharnent à leur loisir ; soit un mardi par mois, d'octobre à avril, pour « **Connaissance du Monde** » au ciné Gaumont d'Amiens.

De plus un voyage le 1^{er} juin 2017 à **Paris Montmartre**, agrémenté d'une visite en petit train, a ravi les nombreux participants.

Malheureusement un spectacle prévu le 17 mars 2017 à l'auditorium Jules Verne d'Amiens, « la Fête de la St Patrick », Celtic Show, fut annulé par l'organisateur quelques jours avant.

Mais en fin d'année, le 15 novembre 2017, toujours à l'auditorium, la comédie musicale « **Souvenirs, Souvenirs** », sur des tubes des années 1960 à 1980, a enchanté les spectateurs !

Que ce même esprit de partage, joie et convivialité se perpétue en 2018.



Jean-Pierre De Saint-Acheul





UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

et SOLDATS de FRANCE

*Fondée en 1917- Reconnue d'utilité publique par décret
du 20 mai 1920*

L'assemblée générale de la section UNC des anciens combattants de Plachy-Prouzel et environs s'est tenue le dimanche 29 janvier 2017 à 9 heures dans la salle Marie-Antoinette WALLET-FOUQUE de la mairie en présence de Serge LANCELLE, président départemental de l'UNC. Après l'ouverture de la séance le président Lionel NORMAND, maire de la commune de Plachy-Buyon a demandé une minute de silence à l'attention des compagnons décédés en 2016 et en particulier de Roger VANGHELUWE de notre section.

Le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité de membres présents ou représentés. Ont été réélus dans leurs fonctions au sein du conseil d'administration NORMAND Lionel, CARBON Jean, GERMAIN, Gilles. Le président Lionel NORMAND a été reconduit dans ses fonctions pour une année supplémentaire.

Puis les membres et leurs familles se sont rendus devant le monument aux Morts de la commune, en compagnie de Pascal BOHIN, conseiller départemental, de Joseph BLEYAERT, vice-président de la communauté de communes, Jean-Michel RENAUX, délégué départemental du Souvenir Français, des adjoints au maire de la commune, du lieutenant commandant la communauté de brigade de gendarmerie de POIX de PICARDIE et Alain DULIN, président cantonal des ACPG pour une cérémonie avec dépôt de gerbe. Madame Brigitte LHOMME, conseillère régionale et départementale, retenue par d'autres obligations était excusée. A l'issue les personnes présentes ont apprécié le pot de l'amitié offert par la section UNC. Un repas de cohésion concocté par un traiteur de la région, Monsieur Noël LERNOULD, regroupant une quarantaine de participants clôturait cette amicale assemblée.

Le 30 avril l'hommage national pour les Déportés a été rendu devant le monument aux Morts.

Le 8 mai commémoration de la victoire de la guerre 1939-1945 à 11 heures à PROUZEL en présence de la municipalité et de quelques habitants du village. A 18 heures célébration religieuse en l'église St-Martin de Plachy-Buyon préparée par Marie-Claude HERMANT et Jean CARBON. Présence remarquable de messieurs Martin DOMISE, conseiller régional, Pascal BOHIN, conseiller départemental, Jean-Michel RENAUX, délégué départemental du Souvenir Français, comme d'habitude d'un détachement de dix sapeurs-pompiers de St-Sauflieu, de dix porte-drapeau des sections UNC et ACPG et des élus du village. L'adjudant-chef VANKELST, commandant la brigade de Saint-Sauflieu représentait la Gendarmerie Nationale. Comme chaque année le président a rendu un hommage appuyé à tous les porte-drapeaux eu égard à leur disponibilité, leur engagement et leur solidarité en tous temps. La traditionnelle grillade a été offerte par la section en accompagnement du vin d'honneur servi par la municipalité. Au cours de cette réception le président a remis les récompenses suivantes : médaille interne du mérite UNC bronze à Jean-Luc HERMANT et Gilles GERMAIN et médaille du djebel argent à Pierre MARGRY, trésorier, Jean CARBON, secrétaire, et Albert GOURDIN, porte-drapeau, pour les services rendus à la section et leur engagement assidu au cours des diverses manifestations organisées durant l'année écoulée.

A la demande de la majorité des adhérents présents le jour de l'A.G, le traditionnel méchoui n'a pas eu lieu en juin comme les années précédentes pour des raisons de santé, essentiellement de ceux qui organisaient cette manifestation. Il est vrai que tous les adhérents vieillissent et les rangs s'éclaircissent d'année en année.

La commémoration de la fête nationale a eu lieu à 18 heures comme l'an dernier après les festivités organisées par le comité des fêtes. Monsieur Denis DERCOURT, absent pour raisons de santé le 8 mai, a reçu à l'occasion de cette manifestation la médaille d'argent du mérite UNC.

Le 7 octobre repas traditionnel de la section avec un très faible effectif. Sauf regain de participation clairement annoncée cette manifestation ne sera plus reconduite dans sa forme actuelle. Il pourrait être envisagé de l'organiser dans un restaurant proche.

Le 11 novembre commémoration de l'Armistice de 1918 à 10 heures à FOSSEMANANT en présence de la municipalité et d'une quarantaine de personnes, ce qui est remarquable eu égard à la population du village.

La jeune Capucine HEYMANN, âgée de 12 ans a lu devant l'assemblée un poème remis par le président et rédigé par les enfants d'une école de COGOLIN (Var) pour souligner le devoir de mémoire. A 11 heures cérémonie identique à PROUZEL en présence d'une quinzaine d'enfants, de leurs parents, des enseignants et d'une assistance plus importante que les années antérieures malgré la pluie.

A 12 heures cérémonie devant le monument aux Morts de PLACHY-BUYON, avec la participation de madame la directrice et d'une quinzaine d'enfants des écoles.

Deux enfants du village ont lu le même poème en mémoire du sacrifice des soldats. En raison des conditions atmosphériques particulièrement défavorables le traditionnel pot de fleur a été déposé par chaque enfant aux cotés de la gerbe remise par la municipalité et celle de l'association UNC. Les fleurs des enfants ont été remises le surlendemain sur les tombes des soldats tués durant la guerre de 1914-1918 inhumés dans le cimetière communal sur lesquelles la municipalité avait fait déposer auparavant un pot de chrysanthèmes.

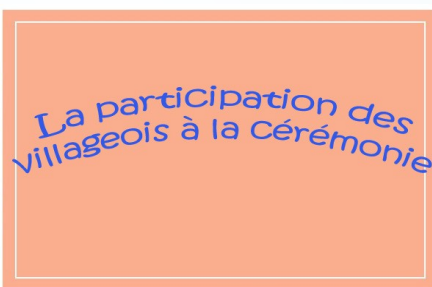
Belle cérémonie dans chaque village grâce à la participation des élus, des enfants, de leurs parents, des enseignants et de la population.

Le 5 décembre 2017 : commémoration des victimes de la guerre en Afrique du Nord à PLACHY-BUYON.

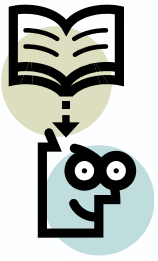
Il convient de souligner à nouveau la disponibilité des porte-drapeau, présents à chaque manifestation patriotique dans la commune, lors des cérémonies à l'extérieur (Invalides, Rancourt, Nampty....) et des obsèques. Merci encore.

Lionel NORMAND

Président de la section UNC



Pierre MARGRY, Jean CARBON,
Albert GOURDIN, Jean-Luc HERMANT et Gilles
GERMAIN récompensés par le président NORMAND



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est à votre disposition:

- 📖 Les mercredis de 17h30 à 18h30
- et
- 📖 Les samedis de 11h à 12h

Nous disposons de plus de 3000 livres pour adultes et de 2000 livres pour enfants .
Une fois par an , la bibliothèque de la Somme nous apporte environ 300 livres qui nous permettent un renouvellement dans le choix proposé à nos lecteurs .

Nous sommes aussi à l'écoute de vos préférences pour choisir ces livres .



Nous tenons aussi à remercier des généreux donateurs qui augmentent ainsi le volume de notre bibliothèque.

Comme tous les ans , les enfants de l'école communale de Plachy Buyon passent une fois par mois dans nos locaux avec leurs institutrices .

Nous tenons aussi à signaler que la Bibliothèque de la Somme cesse le passage du musibus ; nous ne pourrons plus vous proposer des CD . Internet faisant de la concurrence .

Nous sommes toujours heureux de vous accueillir et nous précisons que le prêt des livres est gratuit pour tous.

A BIENTOT
L'équipe des bénévoles .





ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES



Trois collectes ont été effectuées en 2017: une moyenne de 50 personnes répondent présentes à l'appel de l'Etablissement Français du Sang ce qui permet le maintien des collectes dans notre village. Il va de soi que nous aimerions accueillir plus de monde, donner son sang, c'est un acte vital. Chacun de nous peut avoir besoin un jour d'une transfusion.

Pour satisfaire les besoins en sang 10 000 dons sont nécessaires chaque jour, un nombre qui a bondi à cause de l'allongement de l'espérance de vie et des progrès de la médecine. Les femmes peuvent donner leur sang jusqu'à quatre fois dans l'année et les hommes six fois.

Les donneurs sont des bénévoles qui sont rigoureusement contrôlés et répondent à des normes obligatoires de sécurité et de qualité : sélection des donneurs, tests de dépistage sur chaque don, règles pour assurer la qualité sur toute la chaîne depuis le donneur jusqu'au receveur.

Venez donc nous rejoindre aux prochaines collectes qui auront lieu de :



15H à 19H
À la Salle Polyvalente :

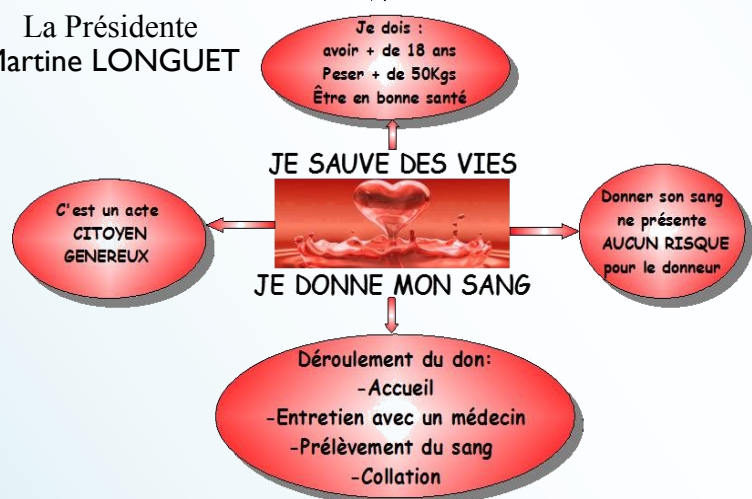
- ◆ MERCREDI 7 MARS 2018
- ◆ JEUDI 30 AOUT 2018
- ◆ LUNDI 29 OCTOBRE 2018



Un grand merci aux communes qui nous soutiennent.



La Présidente
Martine LONGUET



L'association « Esperanto Somme » a tenu son AG à Plachy-Buyon, le samedi 14 octobre. Merci à Plachy pour son bon accueil.

Cette année, nous avons accueilli plusieurs amis espérantistes étrangers, poursuivi les cours, certains d'entre nous ont participé à des stages.

Les visiteurs :

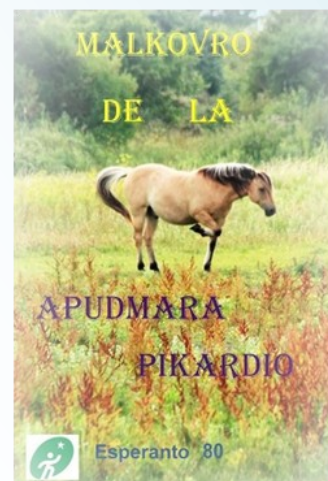
- ✿ Novembre 2016 : Dennis KEEFE des États-Unis
- ✿ Janvier 2017 : Anton et Falna de Russie
- ✿ Mars 2017 : DUCAN Charte de États-Unis.
- ✿ Mai 2017 : Mikaelo BRONSTEIN de Russie.



Les stages :

Plusieurs membres y ont participé :

- À Grésillon, maison culturelle de l'esperanto, près de Baugé en Anjou, en octobre 2016 et juillet 2017.
- À Stella-Plage en novembre 2016
- Au Congrès d'Esperanto-France dans la région parisienne.
- À Poznan, en Pologne à l'université Adam Mickiewicz : en février et en septembre 2017. L'un de nous y a participé et a eu le diplôme universitaire d'enseignement de l'esperanto.



Les activités :

- + Les cours de différents niveaux
- + Lectures et traductions.
- + Rencontres au café polyglotte jusqu'en juin 2017. Malheureusement il s'est fermé.
- + Confection d'un petit livret sur la baie de Somme

Projets :

- Préparation d'autres petits livrets concernant la rivière Somme, des recettes picardes, un dépliant sur la cathédrale en lien avec « les amis de la cathédrale »,
- Peut-être la participation au concours international de poésie, l'esperanto étant admis...

Nouvelles :

- ☞ Une lettre du 12 avril 2017 de la directrice générale de l'enseignement scolaire autorise l'enseignement de l'esperanto dans les écoles.
- ☞ Inauguration de la statue de St Exupéry et du Petit Prince à la gare de TGV de l'aéroport Saint-Exupéry de Lyon le 11 octobre 2017. La statue porte le nom de « brila estonteco » qui signifie « univers radieux » en esperanto...

Contacts :

Jean-Claude Roy au 06 08 93 57 02, ou Françoise JAISSON au 06 80 25 49 71



www.sat-amikaro.org
esperanto.nord.online.fr
<https://esperanto-france.org/>



Société de Chasse de Plachy - Buyon

La société de chasse de Plachy-Buyon vous adresse, tout d'abord, **ses meilleurs vœux pour l'année 2018.**

Notre association remercie chaleureusement l'ensemble des propriétaires qui nous ont permis, à nouveau, de pratiquer notre passion et de pérenniser cette dernière, ainsi que la municipalité pour l'octroi de sa subvention.

Un grand merci et une pensée particulière à **Monsieur Alain BOURGEOIS** qui nous a quittés cette année.

La Société, de par sa gestion raisonnée du gibier depuis plusieurs années, combinée à ses efforts sur le territoire de chasse (agrainage régulier), a permis de constater une remontée de l'effectif de la perdrix grise sur la commune.

Le non tir a toutefois été reconduit afin de continuer en ce sens et de maintenir ainsi la présence d'un cheptel.



**CHASSE
GARDEE**



En juin dernier s'est déroulé notre traditionnel repas « cochon grillé », réunissant une centaine de convives qui a pu ainsi profiter des talents culinaires de nos chasseurs dans un cadre agréable.

Ainsi le bénéfice enregistré au cours de nos différentes actions nous permet d'assurer la continuité de notre bonne gestion financière.

Merci également à toutes les personnes non sociétaires qui, par leur volontariat, ont contribué activement au bon déroulement de cette journée, ainsi que les commerçants, à savoir : la boulangerie M. MOLLET, la boucherie D. DEUX et la poissonnerie D. DEROSIERE « Au Tchot Pichon » pour leur geste commercial et leurs dotations en lots.

*Pour la société de chasse
Le Président,
DAVID WILLOT*

ATTENTION...



**CHASSE
EN
COURS**





Société de pêche

«L'eau vive»

L'assemblée générale s'est déroulée le dimanche 26 février 2017 à 10 heures 30. Les membres de l'association se sont réunis dans la salle communale de Plachy-Buyon, sous la présidence de Lionel NORMAND, maire et président en exercice et du trésorier Alain COULON. Les rapports moral et financier ont été approuvés à l'unanimité des membres présents. Le président et le trésorier ont été reconduits dans leurs fonctions.

La municipalité a été remerciée pour la subvention accordée.

Par arrêté préfectoral la date de l'ouverture était fixée au samedi 11 mars 2017 à 8 heures 30 et la fermeture le dimanche 17 septembre 2017 au soir. Nous étions une dizaine sur le bord de la rivière le jour de l'ouverture. Les prises n'ont pas été très nombreuses ce jour là. Cent cinquante kilos de truites ont été déversés dans la rivière cette année selon une périodicité quelque peu perturbée en fonction des jours de rempoissonnement fixés pour la livraison. Les jeunes recrues sont restées fidèles.

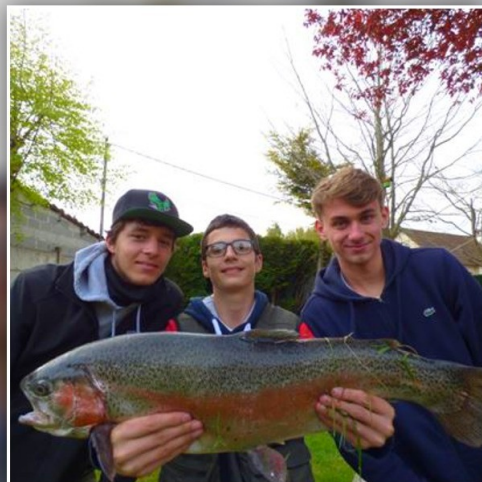
Le bilan de l'année est assez mitigé dans l'ensemble mais quelques pêcheurs ont pu réaliser des prises de belles tailles, excédant parfois un kilo. C'est le cas en particulier de Victor TELLIER avec une truite arc-en-ciel pesant 5 kg et mesurant 74 cm.

La société n'accorde toujours pas la réciprocité aux autres associations de pêche du département. Le nettoyage des berges reste le point le plus délicat à réaliser avant l'ouverture et pendant la saison pour garantir un accès suffisamment sécurisé aux actionnaires. Les jeunes bras sont les bienvenus pour suppléer ceux des anciens qui vieillissent.

Le président se tient à votre disposition pour vous faire part de la réglementation propre à l'association : prix des actions (adulte, adolescent, enfant), prix du permis de pêche obligatoire (rivière de 1ère catégorie).....

Lionel NORMAND

**Victor Tellier
(à gauche) et
ses deux
camarades
avec une
truite de 5 kg**





Le Yoga un art millénaire

Grâce à une pratique intense, qui entraîne la destruction de l'impureté, on améliore considérablement le fonctionnement du corps.

(Yoga-Sutra II-43)



Né en Inde, le yoga est un art millénaire. Ramené en Occident par des adeptes partis apprendre auprès de grands maîtres en Inde, il est parfaitement adapté à nos besoins et conditions de vie occidentales. Un art tout à fait d'actualité, qui voit ses effectifs, aussi bien participants qu'enseignants, augmenter chaque année.

De nombreuses écoles proposant des pratiques différentes sont à la disposition de tous. Pourquoi pas vous ?

Le yoga n'est pas un sport, c'est une discipline d'harmonisation et de développement des facultés psychiques et corporelles. Pas de compétition, pas de recherche de performances, seulement une recherche du bien de soi.

A Plachy, c'est le yoga Viniyoga qui est enseigné. Constitué de mouvements adaptés à tous, le yoga se pratique sans forcer, sans fatigue, sans peine même pour les articulations. L'âge ou l'état de santé des pratiquants importent peu lorsqu'ils sont accompagnés par un enseignant compétent.

Une activité pour entretenir son corps ou lui apporter une souplesse perdue, le remettre en forme après une opération, freiner l'arthrose, etc. Avec une pratique tout en douceur des postures, le yoga apporte un mieux être, une réelle détente.

Idéal pour amener le mental à un état de concentration, le yoga par un travail de la respiration aide à prendre du recul, à gérer au mieux le stress, à évacuer, à retrouver un esprit plus apaisé.

Le petit plus de Plachy est que la pratique du yoga a lieu le vendredi soir... ce qui permet d'aborder le week-end sans les tensions de la semaine écoulée.

Une séance de yoga vous est proposée chaque semaine à Plachy Buyon, espace Marie-Antoinette WALLET, le vendredi de 20 à 21 h. vous avez la possibilité de participer à deux séances avant de vous inscrire (prochaines inscriptions en Septembre 2018).

Tenue décontractée, il suffit de ramener un tapis, une petite couverture, un coussin... et d'éteindre son portable !!



Contact : Marie-Christine, enseignante
tél. : 03 44 04 95 69
mcyogi60@gmail.com



Association Sportive Prouzel-Plachy

2017 fut une année de transition pour l'Association Sportive PLACHY PROUZEL.

En effet, le président Loïc NEVEU a tiré sa révérence le 21 août 2017 après 8 ans de bons et loyaux services à la tête du club, me cédant les rennes malgré ma faible ancienneté au sein de cette institution quasi-centenaire.

Le challenge était de taille : reformer un nouveau bureau, stabiliser le club enclin à de nombreuses incertitudes suite au désistement de l'ex entraîneur du club (initialement pressenti au poste de président-entraîneur) mais aussi assainir les finances du club. Pour beaucoup de nos adhérents, un sentiment de paupérisation du club et la crainte de le voir mourir a produit un déclic positif, poussant les licenciés actuels à s'investir dans le club et aux anciens licenciés, à revenir pour assurer sa pérennité. Les responsabilités se sont vus partagées afin de réveiller la belle endormie, et la jeunesse est en train de prendre la relève.

De nouveaux projets fusent : calendrier du club, organisation de tournois de jeux vidéos de foot, tournoi de pétanque, soirée annuelle du club. Le leitmotiv du club reste toujours le même : conserver cette « ambiance » unique de vestiaires et garder cet esprit de solidarité propre à une fratrie.

Ce renouveau s'est caractérisé également par l'arrivée d'un nouvel entraîneur, Fabrice RENAUD, remercié du club voisin de Vers/Selle en fin de saison dernière. De par son expérience, ce dernier apporte une nouvelle approche tactique à l'équipe depuis le début de saison.

Cette transition a malheureusement sonné le glas de l'équipe vétérans de l'ASPP, qui peina toute la saison dernière à composer une équipe de 11 joueurs pour assurer les matchs le dimanche. Le dépannage de certains seniors n'a pas suffi : les lourdes défaites à répétition ont eu raison de la motivation des + de 35 ans, qui n'ont pas souhaité signer pour une saison supplémentaire.

L'entente des plus jeunes avec l'ES Vers sur Selle fonctionne toujours, certains seniors du club de l'ASPP assurant même des missions de « bénévolat » lors du tournoi annuel de Vers/Selle samedi 10 juin dernier (U7 - U9 - U11 et U13) : arbitrage ou encore animation autour d'un « footgolf »

Les jaunes et noirs ont besoin de vous, n'hésitez pas venir encourager l'équipe senior les dimanches après midi au stade de Prouzel ou en déplacement !

Loïc MILLES
Président de l'ASPP







TENNIS CLUB DE LA COULÉE VERTE (since 1983)

SI LA PRATIQUE DU TENNIS LOISIR VOUS TENTE..

Notre club au nombre d'une cinquantaine d'adhérents ne demande qu'à vous accueillir débutant comme confirmé. Vous trouverez des partenaires sympathiques et pourrez participer à des activités durant l'année comme notre tournoi interne qui se déroule au printemps ou encore la soirée hebdomadaire « Tennis Détente » du lundi animée par Thierry FARDOUX tous les lundis soir de 20h à 22h.

Ecole de tennis encadrée par Thomas LECOUTRE (Diplômé DE JEPS)

(déroulement sur la période scolaire - hors vacances)

De septembre à juin

Cours le mardi de 18h à 22h et le jeudi de 17h30 à 18h30

Nous prenons à partir de 8 ans - Possibilité de faire 2 essais!



Adhésion 2017/2018
(du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018)
Enfant/Ado moins- de 16 ans : 15 €

Adulte : 30 €

Informations à l'adresse : <https://ballejaune.com/club/TCCV>

CONTACT :

Jean-Michel SALON
03 22 42 78 73

à PLACHY-BUYON

jm.salon@orange.fr

Les dates 2018 à retenir :

Samedi 1^{er} septembre (10h-12)

Mercredi 5 septembre (18h-20h)

Permanences à la salle des associations de Plachy-Buyon pour les réinscriptions aux cours, adhésions et accès à la salle multisports

Nb : nous ne serons pas présent au forum des associations à Conty

Samedi 8 septembre : 10h-12h

Semaine du 10 septembre

Vendredi 21 septembre

Forum des Associations à Plachy buyon (Salle Omnisport)

Reprise de l'école de Tennis

Assemblée générale à 18h30, salle des associations de Plachy buyon





Association de DANSE

Nous voilà dans notre 3^{ème} année d'existence.

C'est à travers différentes chorégraphies sur des thèmes et musiques variés que nous nous présentons lors de manifestations à Plachy-Buyon. Comme le téléthon, la fête du village...

L'association de danse regroupe une dizaine d'adhérentes qui s'entraînent dans un moment de détente et de convivialité.

Je remercie toutes les filles pour leur investissement et leur énergie.



Floriane FERREZ





Le Club de Gymnastique Volontaire



Notre club a repris ses cours depuis le 5 septembre, animés par Juliette notre monitrice. Cette année, nous sommes toujours satisfaits de l'évolution du nombre d'inscrits, nous sommes 58 adhérents sur les 2 cours.
Il y a toujours, « UN SOUPLE » le mardi de 19h à 20h et « UN TONIQUE » le jeudi de 19h à 20h.

Le tarif a été maintenu à 70 € comprenant l'assurance « groupe » et la SACEM.

Nous nous sommes retrouvés le 17 septembre autour d'une paëlla, préparée par Olé Bodéga, dans une ambiance très sympathique. Cette année nous organiserons également un repas.



repas du 17
Septembre
par Olé bodéga



L'année dernière notre loto a remporté un vif succès. Nous renouvelerons cette manifestation le 24 mars 2018.

Pour tout renseignement, merci de contacter :



Mme **Janine LEMOINE**, présidente de l'association
Au : **03.22.95.51.64** ou **06.21.66.08.77**



Club de Badminton



30 licenciés pour la saison 2016- 2017 et autant pour 2017- 2018.

Le club affiche complet pour sa 4 ème année d'existence. Nous avons pu proposer des cours aux adhérents une fois tous les 15 jours ainsi que des rencontres avec le club de Lamotte-Warfusée. Les séances se déroulent tous les jeudis de 20h à 22h.

Le club a également organisé son concours de manille le 4 février 2017. 23 équipes se sont affrontées et c'est Mikael Delenclos avec Sylvain Vasseur qui ont remporté le concours pour la seconde fois.

Chacun joueur a pu se restaurer autour d'une tartiflette ou d'une tripe.

Le Président,

Frédéric Chivot.





BBCC - Saison 2016-2017 - Une belle envolée... -

Tout d'abord, le BBCC souhaite une très bonne année à tous les lecteurs du lien de Plachy-Buyon. Puis revenons sur le bilan de la saison 2016-2017 :

Le travail de communication, de recrutement et de promotion du club a porté ses fruits. Nous avons vu une augmentation du nombre de licenciés passé de 92 à 122. Une belle envolée pour le club qui comptait 70 licenciés en fin de saison 2015.

A ce jour nous comptons déjà 114 licenciés de 6 à 64 ans.

Et depuis la rentrée, qu'est-ce qu'on a fait ?

- Participation au 3ème salon des associations de Plachy-Buyon le 2 septembre 2017,
- Participation au 13ème salon des associations sportives et culturelles de Conty le 9 septembre 2017,

Deux rendez-vous incontournables pour la promotion et la mise en avant de notre club. De nombreux contacts sont pris et les retombées sont importantes. Nous adressons un grand merci aux organisateurs pour cette mise en avant.

- Participation à l'opération « Octobre Rose » le 20 octobre organisée par le club Cheminots Amiens Sud Basket Ball et le Comité de la Somme de Basket au profit de la lutte contre le cancer du sein.
- Organisation de la 2ème soirée Beaujolais du BBCC le 17 novembre 2017.
- Organisation du « Kinder + Sport Basket Day », la fête de Noël de notre club à Plachy-Buyon le 13 décembre,

Autant d'évènements pour animer, promouvoir et faire vivre le club.

Et pour la nouvelle année qui démarre :

- L'organisation du "Panier d'Or" à Conty le 13 janvier.
- L'organisation de la "Soirée Couscous" du club où plus de 200 convives se réunissent à la salle des fêtes de Loeuilly le 24 mars.
- La participation à la fête du Printemps le 6 mai à Plachy.
- La participation à la Fête Nationale du Mini Basket à Amiens (mai 2018).
- L'organisation des finales de la Coupe de la Somme U13 Benjamins et U15 Minimes à Conty le 10 juin 2018.
- L'organisation d'un déplacement pour assister à un match de PRO A.

Toutes ces activités viennent en complément des entraînements, des matchs à domicile et à l'extérieur, des tournois et des challenges.

Nous tenons à dire un grand merci à tous les bénévoles qui s'investissent jour après jour pour la bonne tenue de ces rendez-vous.

Nous accueillons également deux nouveaux emplois civiques, Clément et Arthur, qui ont en charge d'animer et organiser le groupe des Baby, Mini et Poussin(e)s.

Vous pouvez suivre toute l'actualité du club sur la page Facebook « BBCC CONTY » et sur le site internet www.bbcc.fr.

Pour nous contacter : basketballclubcontynois@gmail.com

Bonne continuation à toutes et à tous.

Sportivement.

Jérémie Bossu

Président du BBCC

-La catégorie Baby et Mini-Poussins (encadrées par Jean-Raymond, Clément et Arthur)



-La catégorie Poussin(e)s (encadrée par Clément et Arthur)



-La catégorie Benjamins (encadrée par Kim)



-La catégorie Minimes Garçons (encadrée par Matthieu)



-La catégorie Minimes Filles (encadrée par Valérie et Bénédicte)



-La catégorie Séniors (encadrée par Antoine)



-La catégorie Séniors Loisir (encadrée par Jérémie)





Théâtre "Selle en Scène"



THEATRE "SELLE EN SCENE"

L'association "SELLE en SCENE " dont le siège social se situe à la Mairie de PLACHY-BUYON a vu le jour le 21 octobre 2015. Cette troupe amateur est actuellement composée de 3 hommes et de 4 femmes habitant la vallée de la Selle ou à proximité immédiate.



En mars 2016, ils avaient joué à Plachy le spectacle « *Le théâtre est dans la zone de tir* » qui avait attiré un public nombreux. Ils l'ont repris à Saveuse puis en partenariat avec la Communauté de communes du canton de Conty, à Nampy au Val et Oresmaux tout au long de l'année 2016. Ce fut à chaque fois de grands moments de joie pour le public et les acteurs.

Pour 2017, la troupe a décidé de créer un second spectacle qui est composé de sketches sur le thème de la vie de couple "*Le Couple dans tous ses états*" qu'ils ont joué à Plachy le 3 juin, puis à Saveuse.

Ce spectacle continue de tourner. Les futures dates peuvent être consultées sur leur page Facebook [@SelleenScene80](https://www.facebook.com/SelleenScene80)





Dixieland Combo



Le groupe qui ne s'est pas produit sur la commune en 2017, vous promet une surprise avec de belles prestations en 2018

Réservez dès à présent votre week-end des 2 et 3 juin prochains. !!!



Association Mélodies d'Antan

Deux moments phares dans l'année pour Denise POIDVIN et Michel HUYGEN :

La fête du village et le concert de Noël avec leur chorale Romance d'Antan .

Autant d'occasions pour réunir les jeunes enfants de Plachy et de Prouzel pour les faire chanter.

Ravis de se produire, chacun y met tout son cœur.

En 2018, il est fort à parier que nous les retrouverons pour d'autres concerts.





Atout Sièges

Plachy- Buyon accueille à la Maison des Associations les ateliers de « Atout sièges ».

Cette association , propose une activité de loisir : refaire soi - même ses sièges.

Des groupes de 7 ou 8 personnes se réunissent une journée par mois pour refaire intégralement chaises et fauteuils avec l'aide d'une animatrice.

Trois de ces groupes se retrouvent donc à Plachy-Buyon avec leurs sièges et leurs outils pour « désosser » les vieux fauteuils, les recoller s'il y a lieu et, avec force semences et ficelles, les ressangler, mettre de nouveaux ressorts et...jusqu'à avoir finalement un fauteuil neuf.

*« L'atmosphère des ateliers est amicale, nous travaillons 3h le matin, déjeunons rapidement ensemble, travaillons de nouveau 3 heures et nous nous donnons rendez-vous le mois suivant. Nous serons naturellement ravis de montrer nos activités aux habitants de Plachy-Buyon qui peuvent nous rendre visite lors de nos ateliers. » - **Catherine GUERON, Animatrice***





Som'Propre :

Nettoyons la Nature



Samedi 23 septembre 2017, pour la troisième fois, une équipe de 9 Plachysois a procédé au nettoyage des abords de la route de Saint Sauflieu, de la route de Conty D8, de la route de Beauvais D210 et les résidences entre ces deux routes.

En effet, comme chaque année le centre Leclerc est à l'initiative de cette journée nationale qui s'intitule "nettoyons la nature".

Alors munis du matériel adéquat, quatre groupes ont parcouru les abords de notre village et ont rempli 14 sacs poubelle.

71,2 kg de déchets ont ainsi été ramassés. :
Entre autres un poids de 4 kg , un seau, des pièces de bétonneuse, des canettes, bouteilles de verre, paquets de cigarettes, jeux de grattage, etc.... étaient abandonnés le long de nos routes.

Encore beaucoup de comportements irresponsables...

L'équipe compte bien renouveler l'expérience l'année prochaine.
Cela se passe le dernier samedi du mois de septembre.

A bon entendeur !





COMMERÇANTS &
ARTISANTS



Boulangerie - Pâtisserie

M et Mme MOLLET Michel
45, rue des Clabaudois - 03.22.42.08.92

Les pains de la ferme des collines

Hameau de Buyon
80160 Plachy-Buyon
lafermedescollines@gmail.com
<https://www.fermedescollines.fr/>

Chocolaterie « Les chocolats de Nicolas »

M et Mme HAAG Nicolas
1 grande rue- Hameau de Buyon
03.22.95.57.12 // 06.03.49.46.99

Café - Tabac- Presse- Brasserie

« L'Annexe »
M CHAMPION Ulrich et M LEROY Sébastien
1, route de Conty
03.22.42.00.27

Pharmacie

Mme SCHMARTZ - VERMANDEL Anne
10, rue du Capitaine Hémir Mézan
03.22.42.76.49 // Fax : 03.2242.08.85

Fleuriste

Mme COTEL Charlotte
8, rue du Capitaine Hémir Mézan
06.09.99.52.45

Institut de beauté « Le SPA »

Mlle CHARPENTIER ÉLISE
5, rue Edouard Philogène Wallet
03.22.42.95.47

Transports routiers de fret interurbains

Mr PILLON David
Hameau de Buyon
03.22.42.12.23

Garage Fournier

Entretien et réparation des véhicules auto moto de toutes marques
M FOURNIER Alexandre
14, allée de l'Ecce Homo
06.95.60.44.51

Informatique

Société Dizibao Dépannage informatique et ADSL
M HENOCQUE Manuel
20, rue des Alouettes
06.15.70.01.59
contact@dizibao.fr - www.dizibao.fr

Rénovation Immobilière -Aid'O travaux

M LECLERCQ Jean-Philippe
Route de Saint-Sauflieu
03.22.89.22.60 // 03.60.73.80.27
aidotravaux@wanadoo.fr

Artisan Ébéniste

M VANDEPITTE Willy
5 chemin de Saint-Sauflieu- Hameau de Buyon
03.22.42.77.41

Travaux Extérieurs

B.F. Services tonte, taille, élagage, aménagement, ramassage des feuilles...
M BELLARD Frédéric
9, rue de l'Église
06.19.76.35.43
frederic.bellard@hotmail.fr

Commerce de gros matériel agricole

Établissement Christian BELLEGUEULE
13, rue du Cdt André Dodart
03.2242.71.28

Chambres d'Hôtes

Mme PILLON Jacqueline « l'herbe de Grâce »
Hameau de Buyon
03.22.42.12.22

Gîtes Rural

M et Mme WYDRYNSKI Raoul
16, rue du Cdt André Dodart
03.22.71.22.70 (pour réservation)

Gîte rural « La clé du bonheur »

(Gîte labélisé)
Mme COTEL Charlotte
8, rue du Capitaine Hémir Mézan
06.09.99.52.45

Le Moulin de Plachy

Événements privés et réceptions
1, chemin du Moulin
80160 Plachy-Buyon
07.81.96.58.28
<https://www.moulindeplachy.com/>



HORAIRES DU BUS

Ligne 29 : Amiens - Plachy Buyon

PERIODE SCOLAIRE (HORS PETITES VACANCES)

	LMmJ	LMmJ	mS	LMmJ	LMmJ	LMmJ	LMmJ	LMmJ	LMmJ
Amiens - Gare Routière (1)	08:10	12:20	12:20	12:35	16:45	17:30	18:15		18:35
Amiens - Arrêt Otages(1)	08:13	12:24	12:24		16:49		18:18		18:38
Amiens - Arrêt Branly	08:17	12:28	12:28		16:53		18:23		18:41
Amiens - Arrêt Cité Scolaire(1)				12:43		17:40		18:20	
Amiens - Arrêt 14 juillet (1)	08:19	12:32	12:32	12:48	16:57	17:45	18:29	18:29	18:46
Salouel - Arrêt Résidence du Thil	08:21	12:36	12:36	12:52	17:01	17:50	18:32	18:32	18:50
Saleux - Arrêt Conty	08:23	12:39	12:39	12:57	17:04	17:54	18:37	18:37	18:53
Vers sur Selle - Arrêt Mairie	08:27	12:41	12:41	12:59	17:06	17:56	18:39	18:39	18:55
Bacouel sur Selle - Route de Conty	08:32	12:43	12:43	13:01	17:08	17:58	18:41	18:41	18:57
Bacouel sur Selle - Centre								18:42	
Plachy Buyon - Cheval Blanc	08:35	12:45	12:45	13:03	17:10	18:00	18:43		18:58
Plachy Buyon - Petit Plachy									



Ligne 29 : Plachy Buyon - Amiens

PERIODE SCOLAIRE (HORS PETITES VACANCES)

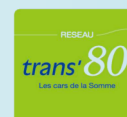
	LMmJVS	LMmJVS	LMmJVS	LMmJVS	LMmJV	LMmJV
Plachy Buyon - Petit Plachy	07:12					
Plachy Buyon - Route de Conty		07:13	08:01	09:27	13:59	18:01
Bacouel sur Selle - Centre	07:15					
Bacouel sur Selle - Route de Conty	07:16 (2)	07:16 (2)	08:03	09:29	14:01	18:03
Vers sur Selle - Arrêt Mairie	07:18	07:18	08:05	09:31	14:03	18:05
Saleux - Arrêt Conty	07:20	07:20	08:07	09:33	14:05	18:07
Salouel - Arrêt Résidence du Thil	07:23		08:10	09:36	14:08	18:10
Amiens - Arrêt 14 juillet (1)	07:29		08:15	09:40	14:13	18:15
Amiens - Arrêt Cité Scolaire(1)	07:35		08:21	09:45		
Amiens - Arrêt Branly		07:32			14:17	18:20
Amiens - Arrêt Otages(1)		07:35			14:20	18:24
Amiens - Gare Routière (1)		07:40	08:35	09:55	14:25	18:30

Jours de circulation : L □ Lundi ; M □ Mardi ; m □ Mercredi ; J □ Jeudi ; V □ Vendredi ; S □ Samedi ; D □ Dimanche

Attention : Les cars ne circulent pas les jours fériés (lundi de Pentecôte compris).

(1) : Ne prend pas d'usagers pour SALEUX, SALOUEL et VERS SUR SELLE. Se reporter sur le réseau AMETIS

(2) : Correspondance entre services trans'80



Agenda 2018

Janvier

- 11- Assemblée générale de l'amicale des aînés
- 19- Vœux du maire
- 28- UNC

Mars

- 7- Don du sang
- 11- Repas des aînés
- 16- Repas avec cours d'œnologie par le comité des fêtes
- 24- Loto du club de gym

Mai

- 6- Marché de printemps
- 27- Fête du village

Juillet

- 1- Sortie vélo et pique-nique à Loeuilly par l'APE
- 13- Repas républicain et feu d'artifice
- 14- Passage du tour de France

Septembre

- 1- Repas du club de gym
- 8- Forum des associations
- 11- Reprise de l'école de Tennis
- 15- Voyage des jeunes
- 21- Accueil des nouveaux parents d'élèves
- 21- Assemblée générale du tennis club

Novembre

- 4- Repas UNC
- 11- Célébration de l'armistice
- 25- Bourse aux jouets

Février

- 10- Carnaval des enfants par le comité des fêtes
- 10- Repas des parents d'élèves
- 17- Soirée du club de foot à Bacouël
- 24- Concours de manille par le club de badminton

Avril

- 7- Parcours du cœur



Juin

- 30- Fête des écoles à Prouzel

Août

- 30- Don du Sang

Octobre

- 6- Soirée des donateurs de sang
- 21- Semi marathon de l'Ecce Homo
- 31- Halloween par le comité des fêtes

Décembre

- 7- Téléthon par les membres des associations
- 13- Noël du club des aînés
- 16- Arbre de Noël des enfants
- 22- Colis des aînés

Directeur de la publication :
Mairie de Plachy-Buyon (80160),
2 rue du Commandant André Dodart - 03 22 42 74 26

La commission communication :
Laurie BUQUET, Frédéric CHIVOT, Martine FAUQUEMBERGUE, Jean-Michel SALON

Mise en page et réalisation:
Sabrina LAADJAL

Textes :
Merci à tous les présidents et membres d'associations ou ateliers et à toutes les personnes qui, par leurs articles et photographies, ont participé à la réalisation de ce 44ème bulletin municipal.

Impression :
ICM-Centre Oasis Dury -09 67 28 17 33



Commune de Plachy-Buyon

2, rue du commandant Andrié Dodart
Tel / Fax : 03-22-42-74-26
E-mail : mairie.plachy@wanadoo.fr

- Bus**
- Eglise**
- Pharmacie**
- Boite postale**
- Cabine téléphonique**
- Mairie**
- Espace M.A. Wallet-Fouque**
- Bibliothèque**
- Salle des associations**
- Station d'épuration**
- Cimetière**
- Terrain de tennis**
- Collecte de verre**
- Boulangerie**
- Ecole**
- Salle Multisport**

Légende



Hameau de Buyon

Rue de l'Eglise

Rue de la fontaine

Rue Capitaine Mezan

Route de Beauvais

D 210

D 210

Rue Edouard Philippe Maire

Route de St-Sauveur

Route de Corty

Route de Corty

Rue des Clabardois

Chemin du Nordin

Rue du Commandant Privé Dodart

Commune de Prouzel

Rue de Becoué et sur Salle

Place du Petit Plachy

Rue de la Gare

Rue de Creuse

D 162